POLITIQUE.

Le Consulat anglais à Cracovie (1).

Accoutumés que nous sommes aux sinistres et déloyales menées de la diplomatie russe, bien plus active et plus habile, surtout depuis les vingt dernières années, que celles des autres puissances de l'Europe, nous avons prêté trop peu d'attention à la secrète et graduelle influence de la cour de Saint-Pétersbourg, comme d'un autre côté aussi, les exploits les plus brillans de ses armées de terre et de mer ont été considérés avec une apathie décourageante par les hommes d'État de l'Europe. La secrète influence à laquelle nous faisons ici allusion est celle que le cabinet de Russie a exercée et exerce encore à l'égard des villes, des provinces et des États sur lesquels il a acquis, soit en vertu d'un traité, soit par force, un droit ostensible de protection. Si un droit de cette nature a été obtenu par la Russie, conjointement avec d'autres puissances, lors de la pacification de l'Europe en 1815, l'influence de ces dernières s'est trouvée bientôt paralysée, tandis que celle de la cour du Nord et de ses plus intimes alliés s'est accrue de plus en plus et s'est changée enfin en une autorité complète et absolue. Si des villes ou des provinces d'une autre puissance sont devenues l'objet de cette protection, la Russie a affecté bientôt de considérer les devoirs et les priviléges de cette charge comme une co-domination, et elle a commencé son œuvre d'assujétissement en concédant une sorte de

(1) Cet article, que nous traduisons de l'anglais, a paru dans le numéro d'octobre de la *Revue British and Foreing Review*.

(*Note du R.*)

quasi-indépendance à ces provinces, que de perfides suggestions et la politique la plus insidieuse vinrent bientôt détacher de leurs habitudes et de la fidélité qu'elles devaient à leur ancien maître. La Grèce, la Moldavie, la Valachie, la Servie, et d'autres contrées non moins favorisées par la nature et le commerce, ont été poussées à revendiquer leur indépendance ou à se maintenir dans certains droits pour arriver enfin à une émancipation complète. Ces suggestions, en éveillant et en entretenant dans ces provinces un esprit de désaffection, ont eu le double but et le double avantage de les détacher de l'empire ottoman, tandis que d'un autre côté on les préparait à un changement qui devait apporter un avantage plus direct à la Russie. Cette assistance et ces encouragemens intéressés qui les ont engagées à revendiquer une quasi-indépendance à laquelle, d'ailleurs, leur peu de ressources et une civilisation arriérée promettent peu de durée, ne sont que le prélude d'un assujétissement définitif et complet.

Si maintenant nous jetons un regard en arrière sur l'histoire de la Pologne, où les aggressions récentes de la force brutale sont de nature à faire oublier les longues et incessantes aggressions de l'intrigue, nous trouvons de la part des Moscovites le même zèle à conseiller, cette même progression insensible des conseils à la protection, de la protection aux rigueurs de la violence, de la domination et d'un asservissement absolu. L'exemple de la Pologne, qui a occupé une place si importante dans le traité de Vienne, domine notre pensée, quand nous parlons de l'habileté usurpatrice de la Russie, et nous rappelle les garanties restées sans effet, et que la foi engagée de l'Europe assemblée et sa signature, auraient dû rendre inviolables. Loin d'excuser l'apathie de plusieurs parties contractantes du traité de Vienne à l'égard de la Pologne, nous condamnons le manque d'énergie que la France et l'Angleterre ont montré dans leurs représentations, quand ces représentations

auraient dû être des remontrances dignes de nos engagemens nationaux, et telles que l'exigeaient les dangers auxquels les évènemens d'alors exposaient nos relations extérieures. En reconnaissant que les conditions auxquelles la nation polonaise a été livrée aux trois cours du Nord n'ont jamais été duement remplies, peut-on admettre les objections que l'Angleterre et la France opposent aux démarches que leur commandaient la morale et la politique? Non, certainement, non. Ces deux cabinets prétendent que rien n'est plus difficile que de maintenir ou de régler, par une intervention étrangère, les relations d'une nation souveraine avec un État placé sous sa dépendance. A tout prendre, cette assertion jette un blâme mérité sur le traité lui-même et sur les intentions de ceux qui l'ont contracté, puisqu'elle nie l'existence de la compensation qui aurait dû être offerte aux Polonais pour la perte de leur indépendance, puisqu'elle prouve que ce peuple a été livré à la merci de ses plus grands ennemis. Mais, quelque difficile qu'ait été la tâche de remplir les conditions exigées par le traité, quelque ardent qu'ait été le désir des parties contractantes de remplir l'obligation morale qu'elles s'étaient imposée, toujours est-il qu'aucune précaution n'a été prise à cet égard. La moindre réflexion de la part du cabinet anglais, qui, le premier, demanda qu'un pouvoir indépendant fût établi en Pologne, lui aurait fait comprendre qu'il était de son devoir d'établir un agent diplomatique sur les lieux. Sans un agent de ce genre, les fonctions protectrices de la France et de l'Angleterre devenaient une pure utopie; les infractions au contrat qu'elles avaient signé, un simple ouï-dire. La présence d'individus chargés de représenter l'influence que les cours avaient, en 1815, jugé encore bon de conserver, aurait mitigé l'autorité du souverain près duquel ils auraient été accrédités, aurait entretenu des idées de paix et d'espoir dans les esprits des gouvernés, aurait prévenu les collisions. Si de tels agens avaient été

accrédités, la situation de la Pologne aurait été connue de l'Europe occidentale, l'insurrection aurait pu être prévue et mieux comprise, et la politique de l'Angleterre et de la France n'aurait pas été aveuglée par l'ignorance inconcevable où elles ont été plongées à l'égard de la longue oppression qui a précédé la dernière guerre. Loin de suivre l'exemple de l'Angleterre et de la France, la Russie ne se relâche jamais dans son activité, jamais elle ne croit avoir achevé son œuvre; avec une vigilance qui toujours veille, elle accomplit tous les projets que ses monarques ont conçus, emploie les moyens les plus variés pour surprendre sa proie, les moyens les plus sûrs pour s'en emparer; elle profite des fautes de ses adversaires avec une rare adresse, et fait servir à son propre agrandissement les desseins hostiles qu'ils n'ont eu ni la patience, ni le courage d'exécuter. Notre intention n'est pas d'énumérer ici toutes les circontances où le cabinet russe a détruit les obstacles qu'on lui opposait, où il a rendu nulles les précautions qui, grâces à des tergiversations plus fatales que les menées russes, ont été ou négligées trop tôt ou entreprises trop tard. Le temps viendra où chaque pas que fera en avant la domination russe, où chaque pouce de terre acquis de plus par une puissance habituée, comme dit le poète, « à s'appuyer sur l'obstacle pour s'élancer plus loin, » pourront être justement attribués aux fautes et à l'imprévoyance des directeurs et des gardiens des États civilisés de l'Europe. Ici nous arrivons au but que nous nous sommes proposé, qui est de signaler le dernier poste avancé que l'Europe civilisée possédait, et qu'elle vient de perdre, et de faire connaître la situation d'une ville déclarée être « ville libre, indépendante et strictement neutre » par les huit puissances signataires du traité de Vienne, et placée par sa constitution sous la protection plus immédiate de trois de ces puissances : nous voulons parler de l'antique cité de Cracovie.

Il serait difficile de préciser les motifs qui ont donné lieu

à cette dernière stipulation, et qui ont posé des bornes à l'indépendance de ce petit État, en le plaçant sous la protection spéciale de l'Autriche, de la Russie et de la Prusse. Les motifs qui ont guidé plusieurs des parties contractantes du traité de Vienne n'ont certes pas été les mêmes, mais la cause la plus probable et la plus évidente a été la jalousie des trois puissances environnantes, également intéressées à garantir la stricte neutralité du territoire de Cracovie. Quoi qu'il en soit, les fonctions des puissances protectrices furent déterminées par une constitution annexée à l'acte général du traité de Vienne, et déclarée faire partie intégrante des stipulations de ce congrès (art. 118). Les destinées futures de Cracovie et la forme de sa constitution ne furent point réglées par un traité spécial conclu entre les trois puissances protectrices, mais avec le concours de toutes les puissances de l'Europe. Il en résulte que si les cours du Nord furent particulièrement intéressées à observer la neutralité de ce territoire, les autres parties contractantes ne furent pas moins intéressées au maintien des deux premières conditions de liberté et d'indépendance solennellement stipulées en faveur de la ville de Cracovie, et à garantir ces conditions contre les empiètemens possibles du triple protectorat ou de chacun de ses membres. Si telle a été l'intention des parties contractantes, voyons si elle a été réalisée.

La neutralité du territoire a été à plusieurs reprises violée de la manière la plus flagrante par des partis de Cosaques. Sans citer ici toutes les violences qui ont eu lieu pendant plus de quinze ans, passons aux faits les plus récens. En 1831, un détachement de l'armée russe, sous les ordres des généraux Krasowski et Rüdiger, occupa ce territoire pendant deux mois. On ne manqua pas de prétextes pour justifier cette aggression, mais le gouvernement autrichien fit d'énergiques représentations, et le détachement russe fut obligé enfin d'évacuer le territoire, sans néan-

moins quitter ses frontières. Cette occupation momentanée donna lieu à des abus de tout genre ; l'évêque de Cracovie, prélat distingué par sa haute piété et ses vertus, arrêté dans son propre palais, subit un emprisonnement rigoureux, et ce n'est qu'avec la plus grande difficulté qu'il parvint à adresser une protestation au prince de Metternich, et une autre au nonce du pape, à Vienne. Pendant sa détention, toute la nombreuse et pieuse population de la ville fut privée des sacremens de l'Église. Les troupes russes levèrent des contributions sur la petite république, et laissèrent après elles des traces de leur mépris pour la tranquillité de la ville, et pour l'opinion des autres puissances de l'Europe. Enfin, l'Autriche et la Prusse accédèrent aux demandes réitérées de la Russie, qui représentait Cracovie comme un foyer de troubles, et on signa une convention en 1832, qui stipula qu'à l'avenir chacune des trois puissances tiendrait des troupes prêtes à entrer sur le territoire de la république, en nombre égal de chaque côté, sur la demande de deux des agens résidens à Cracovie.

Quelle serait l'opinion, je ne dis pas d'hommes d'État, mais d'hommes d'une intelligence et de sentimens ordinaires, si la neutralité de la Suisse, par exemple, était garantie par une stipulation qui autoriserait les armées française, autrichienne et sarde, à envahir son territoire, pourvu que le nombre des troupes de ces trois puissances fût réciproquement le même. Jusqu'à présent le principe fondamental de la neutralité reconnue comme faisant partie du droit des gens, consistait en une inviolabilité sacrée du territoire. Mais il était réservé aux subtilités ingénieuses de la diplomatie russe d'indiquer à ses alliés et à l'Europe ce nouveau moyen d'observer la stricte neutralité d'un État ; et nous ne pouvons nous dispenser de faire connaître à nos lecteurs avec quelle adresse la Russie sait employer le consentement *momentané* de ses alliés, à

l'accomplissement de ses desseins *invariables*. Il est hors de doute que le but définitif de la Russie est d'occuper le territoire de Cracovie, de chasser l'aigle blanc de son dernier refuge, et de s'introduire dans le dernier asile de la langue et du nom polonais. Pour atteindre ce but, les moyens ne lui manqueront pas pour tourner le consentement momentané et l'intérêt de l'une des deux puissances protectrices à son propre avantage; la demande de deux des agens sera suivie de l'occupation du territoire ; les représentations du troisième tuteur seront paralysées d'avance par la convention de 1832, et dès que les troupes russes seront entrées dans Cracovie, la zizanie semée entre les autres alliés aura pour résultat d'abandonner la part du lion à son entière disposition. Le coup porté à la neutralité de Cracovie aura pour conséquence inévitable la perte de son indépendance et de sa liberté; et lorsque l'occupation aura été concertée par les trois puissances, le résultat de cette occupation ne servira que les projets de la Russie.

En créant l'État indépendant de Cracovie, le congrès de Vienne a eu l'intention d'accorder à une petite portion de la nation polonaise des institutions capables de conserver quelque vestige de son caractère national (1). Le sénat de la

(1) L'importance qu'on a attachée dans le congrès de Vienne à la constitution de Cracovie, et le fait même de cet acte, qui seul a été rédigé dans ce conclave européen, et textuellement inséré dans le traité, nous porte à en retracer ici les dispositions principales. L'attention que lui ont donnée les représentans des plus grandes puissances de l'Europe prouve qu'on a considéré cet acte comme un contre-poids nécessaire à l'autorité protectrice confiée aux trois États du Nord.

Le premier article de la constitution proclame la religion catholique romaine être celle du pays, en accordant liberté à tous les autres cultes et l'égalité à tous les citoyens devant la loi. Le gouvernement de la ville libre de Cracovie est dévolu au sénat, composé de douze membres nommés sénateurs, et à un président. De ces douze, neuf sont choisis par l'assemblée des représentans, et quatre par le

république étant électif, le drapeau polonais flottant encore sur les murs de Cracovie, et l'université de cette ville étant accessible aux habitans des provinces polonaises limitrophes (art. 15 du traité additionnel du 3 mai 1815), ceux-ci pouvaient y faire leurs études, et y recevoir une *éducation nationale*. Cependant la constitution de cet État a été maintes fois violée par les commissaires des trois hautes cours, et la Russie a non seulement défendu à ses sujets polonais de fréquenter cette université, mais en a éloigné ceux qui avaient encouru son déplaisir.

Il est possible qu'on nous demande de produire des documens authentiques à l'appui de nos assertions ; mais en appelant l'attention publique sur ces faits, nous avouons hautement l'impuissance où nous sommes de nous procurer ces documens. Nous sommes obligés de croire que la con-

chapitre et par l'université. Le droit électoral appartient aux membres du clergé séculier, à l'université, aux propriétaires fonciers payant un cens de 50 francs de Pologne, aux manufacturiers, marchands, artistes et aux professeurs. L'assemblée des représentans ainsi choisie, contrôle les dépenses de l'État, met en état d'accusation les fonctionnaires publics, et délibère sur les lois discutées préalablement par le sénat. L'article 12 stipule la formation d'un comité chargé de la confection d'un Code civil et pénal rédigé d'après les localités du pays et dans l'esprit des habitans. Les juges de première instance et d'appel sont en partie nommés à vie, en partie choisis par la bourgeoisie. L'université a le droit de réclamer une révision des causes jugées par le tribunal d'appel. Tous les actes publics doivent être faits en langue polonaise. Les revenus et les dépenses de l'université font partie du budget de l'État. Le service militaire de l'intérieur est confié à la garde municipale et à des gens d'armes.

Tel est le résumé de l'acte constitutionnel signé le 3 mai 1815, jour de mauvais augure pour la liberté polonaise. Il faut observer ici que les puissances protectrices ne sont pas nommées dans l'acte, et que tous les droits de législation, d'imposition, de justice, d'instruction et de sûreté publique sont du ressort des habitans. Ceci, néanmoins, a changé depuis.

vention de 1832, dont nous avons déjà parlé, a été communiquée aux cours signataires du traité de Vienne, qui avait reconnu la liberté, l'indépendance et la neutralité de Cracovie. Nous devons supposer que les cabinets d'Angleterre et de France savent que les trois commissaires des autres cours ont substitué une tout autre constitution à celle qui avait été déclarée faire partie intégrante du traité de Vienne, bien que les moyens que l'on a employés pour le faire aient pu échapper à leur attention. Enfin l'abrogation du privilége de l'université, et le pillage de la bibliothèque, le contrôle arbitraire exercé sur les propriétés, ainsi que les injustices qu'ont eues à souffrir les habitans de cette cité malheureuse, quoique indépendante, n'ont pu qu'être remarquées des cabinets de l'Europe.

Mais si tel n'est pas l'état des choses, si les circonstances honteuses que nous dévoilons sont restées inconnues, si les cours co-signataires du traité n'ont appris sa violation que par ouï-dire; si enfin les relations diplomatiques qui les lient aux puissances protectrices sont insuffisantes pour réprimer ou du moins connaître les abus de l'autorité protectrice, nous demandons hautement comment il peut se faire que le devoir de remplir une obligation solennelle ait été négligé, et qu'un intérêt immédiat et manifeste, d'où dépend leur propre sécurité et celle des bases sur lesquelles repose la politique de l'Europe, ait été méconnu?

Quiconque a la moindre notion du droit international reconnaîtra que toutes les puissances contractantes du congrès de Vienne jouissent du droit incontestable d'entretenir des relations immédiates avec la ville de Cracovie, et que ce droit est indépendant de l'autorité protectrice des puissances du Nord. Pour le prouver par un exemple, nous rappellerons qu'un traité de commerce a récemment été conclu entre la Grande-Bretagne et la ville de Francfort, qui, enclavée qu'elle est dans la confédération germanique, est bien loin de jouir des mêmes priviléges que la ville de Cra-

covie. Qu'on ne nous allègue pas non plus le peu d'étendue du territoire de Cracovie, la validité d'un traité ne peut être ébranlée par des considérations de ce genre, et la Russie ne peut s'en prévaloir pour étendre la prépondérance qu'elle veut acquérir par ses sourdes menées.

Nous avons essayé de démontrer que les parties figurantes au congrès de Vienne ont contracté l'obligation morale d'entretenir des relations qui les mettent à même d'empêcher qu'on ne viole le traité qu'elles ont conclu. Maintenant il nous reste à indiquer l'intérêt direct que ces puissances et surtout les cabinets d'Angleterre et de France, ont à entretenir à Cracovie des agens diplomatiques qui contrebalanceront l'influence trop pressante des autres cours protectrices. Nous ne nous étendrons pas sur l'importance de cette ville relativement au commerce. Située sur les bords d'un grand fleuve navigable, et placée de manière à alimenter les rapports commerciaux de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie ; libre de tout droit de douane, et favorisée de l'importation de toutes les productions des provinces limitrophes, telles que le blé, le zinc, le bois, et tant d'autres, cette place mérite une attention toute particulière. Cependant, et nous n'hésitons pas à le reconnaître, les motifs simplement commerciaux sont insuffisans pour justifier l'établissement d'un consulat français ou anglais à Cracovie. Des raisons politiques militent bien plus impérieusement en faveur de cette mesure ; mais les motifs commerciaux peuvent servir de prétexte à son exécution. L'expériencc des vingt dernières années a démontré clairement l'urgence des mesures que nous proposons, et la nécessité qu'il y a d'établir à Cracovie des agens anglais et français sur un pied d'égalité parfaite avec les commissaires des puissances protectrices. Nous conclurons en signalant quelques faits importans de nature à faciliter l'entendement du sujet que nous traitons.

Le petit Etat de Cracovie, avec une étendue territoriale

de 490 milles carrés et une population de 120,000 habitans, est l'unique portion de l'ancien royaume de Pologne dont l'indépendance a été reconnue et garantie par l'Europe au congrès de Vienne. Les autres provinces qui jadis composaient ce royaume, et qui maintenant contiennent une population de près de 20 millions d'habitans, ont été réparties en quatre parts distinctes, livrées à différens maîtres sous différentes conditions. Cet arrangement, ou plutôt ce démembrement, fut ratifié en 1815, conformément aux intérêts généraux de l'Europe; mais un sentiment secret de justice, et peut-être même un pressentiment de changement à venir, ont porté les puissances contractantes dans toutes les transactions de Vienne à considérer les provinces polonaises comme parties d'un seul tout, ayant les mêmes intérêts et pouvant prétendre au même respect pour leurs droits de la part des maîtres au pouvoir desquels les Polonais avaient été soumis. La nature de ces droits est bien connue. Mais nous ne saurions trop répéter à nos lecteurs qu'ils ont été garantis par les puissances contractantes du traité, et que la situation de la Pologne, conformément aux principes que nous avons énoncés plus haut, ne peut être regardée que comme provisoire. Cette situation aura un terme, soit par la régénération politique et successive de ses différentes provinces et leur réunion en un seul tout, soit par la destruction définitive de leurs existences séparées qu'amènera indubitablement la violation graduelle des droits que les puissances de l'Europe ont stipulés, mais insuffisamment garantis. Tant que l'un de ces deux résultats ne sera pas obtenu, et obtenu en conformité de l'esprit réel du traité de Vienne, la Pologne doit rester dans un état continuel de crise, et la première alternative est la seule qui ne viole pas l'esprit et la lettre du traité de Vienne, la seule qui s'accorde avec les intérêts de l'Angleterre et de la France; mais il n'y a que des mesures énergiques et persévérantes qui puissent amener un résultat aussi important

pour la sûreté de l'Europe que conforme aux principes invariables de la justice internationale.

De tout ce que nous avons dit jusqu'à présent, il appert que c'est sur la constitution de la ville libre de Cracovie que le congrès de Vienne a concentré ses vues relatives aux quatre autres parties de l'ancienne Pologne. Son intention a été d'ajourner la recomposition de l'ancienne monarchie, mais en même temps de maintenir sa nationalité intacte. Les trois puissances maîtresses de la Pologne se sont solennellement engagées à la respecter. Des conditions rigoureuses, des conditions *sine quâ non,* leur ont été imposées pour garantir l'accomplissement de ces promesses. Ce n'est qu'alors que ces mêmes puissances ont été investies du protectorat de la ville libre de Cracovie, et ce n'est que de cette manière que l'indépendance de cet Etat, jointe à la stipulation qui ouvrait les portes de son université aux habitans des autres provinces, peut être considérée comme une garantie importante donnée aux Polonais relativement au maintien de leur nationalité. Forcées par la justice, le devoir et leur propre intérêt à maintenir cette nationalité, les puissances contractantes doivent tenir à l'exécution des clauses du traité de Vienne touchant l'université de Cracovie. Ces clauses, qui sont par elles-mêmes si importantes, le sont devenues beaucoup plus encore par toutes les violations auxquelles elles ont été exposées. A moins qu'on n'admette que les puissances du Nord ont le droit, impunément, et selon leur bon plaisir, de conclure et d'annuler des traités, il faudra bien que les stipulations qui ont été si indignement violées fassent à l'avenir place à d'autres stipulations plus efficaces, et donnent dès à présent lieu à de vives et de chaleureuses remontrances.

Nous avons dit précédemment que Cracovie était un point essentiel pour le commerce, et parfaitement situé pour observer la conduite politique des trois hautes cours à l'égard

de la nation polonaise qui leur a été livrée par la trop confiante Europe.

Les trois gouvernemens protecteurs, également froissés par les stipulations faites au profit des Polonais, ont un égal intérêt à opprimer ce peuple, à rendre nulles les stipulations convenues en sa faveur (1). C'est aussi de Cracovie qu'on peut, avec le plus de facilité, observer leur marche combinée, suivre leur politique dans tous ses détours, politique dont le but final est de détruire entièrement la nation polonaise. C'est là que les agens protecteurs sont toujours à l'œuvre, stimulés par les mêmes motifs, tendant vers le même but, et que, par certains traits caractéristiques de leur diplomatie, ils ont réussi à donner le change sur les intentions de leurs gouvernemens respectifs non seulement à l'égard de la Pologne, mais touchant les questions les plus importantes de la politique européenne. Cracovie peut être considérée maintenant comme capitale de la Pologne bien plus qu'elle ne l'était il y a dix siècles; aucune ville de ce pays ne compte plus d'agens diplomatiques résidens. Sur ce seul point, l'indépendance d'une communauté polonaise est ostensiblement reconnue; sur ce seul point, Cosaques, Prussiens et Autrichiens ne peuvent donner cours à leurs violences sans faire infraction aux traités. Dans les capitales des trois puissances, nous ne pouvons lutter qu'avec chacune d'elles séparément; mais à Cracovie, les agens du gouvernement anglais peuvent constater les violations de la foi jurée et résister à l'action combinée de toute la Sainte-Alliance. C'est là, et là seulement, que nous pouvons voir sous des formes palpables cette union formée dans un but criminel, et qui a été cimentée par le protectorat de Cracovie, cir-

(1) Voyez la convention de Munchen Gratz, de 1834, qui stipule l'extradition réciproque des Polonais et l'envoi de troupes des trois puissances sur le territoire polonais en cas de désordres survenus dans ce pays.

constance qui, mieux employée, aurait pu tourner à meilleure fin; là nous pouvons voir cette coalition qui, quoique vivante dans les autres parties de la Pologne, échappe à notre attention et brave nos remontrances. Insistez à Vienne pour le maintien de la nationalité polonaise et les institutions représentatives promises aux Polonais par le premier article du traité de Vienne, vos paroles ne seront censées s'appliquer qu'aux Polonais de la Galicie; à Pétersbourg ou à Berlin, vos remontrances n'auront pour objet que certaines provinces; mais à Cracovie on pourrait exiger l'accomplissement des obligations contractées envers tous les Polonais. On s'y adresserait à la fois aux trois puissances protectrices, à leurs représentans agissant de concert et exerçant une espèce de souveraineté usurpée sur ce petit Etat, souveraineté que des représentations diplomatiques sauraient bientôt réduire à n'être qu'un stricte protectorat tel qu'il avait été stipulé par le traité.

Cracovie présente encore d'autres avantages comme point d'observation : c'est le séjour habituel et favori des Polonais sujets des provinces voisines; ils semblent respirer plus librement dans ses murs; la police des trois puissances, quoique toujours inquisitoriale, y est moins violente dans ses procédés; les évènemens qui ont lieu dans les autres parties de la Pologne y sont discutés avec plus de liberté. De cette manière, Cracovie offre l'occasion qui rarement se présente ailleurs, d'observer à la fois la diplomatie de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie.

Nous avons déjà vu que la Russie profite de la présence de ses deux alliées en se servant du consentement de l'un d'eux pour maîtriser la résistance de l'autre. Mais cette même circonstance peut, entre les mains d'une puissance étrangère, devenir un moyen efficace pour demander l'exécution des engagemens pris envers les Polonais. Il est évident aussi que jamais une union intime n'a pu exister entre ces trois puissances à la fois. L'histoire des cinquante der-

nières années confirme cette assertion basée sur la nature des choses.

En 1772, à l'époque du premier démembrement, l'union la plus intime régnait entre la Russie et la Prusse. L'Autriche consentit à prendre sa part dans les dépouilles. En 1790, la Prusse, alarmée des progrès de Catherine en Turquie, conclut une alliance à Varsovie. En 1799 et 1805, l'Autriche et la Prusse combattent ensemble, tandis que la Prusse fait la paix avec la France. En 1812, les armées prussienne et autrichienne font partie de la grande armée française. En 1828, l'inquiétude et la jalousie avec lesquelles l'Autriche suivait le passage des Russes à travers le Balkan lui fit faire des préparatifs qui durèrent jusqu'à la paix d'Andrinople. Maintenant encore, il est hors de doute que, des trois puissances, l'Autriche serait la première à s'associer aux intérêts politiques de l'Europe occidentale si les craintes avec lesquelles elle contemple cette alliance pouvaient être dissipées.

En outre, il est évident que ces alternations successives ne peuvent qu'exercer une certaine influence sur les affaires de la Pologne. Les Polonais ont eu leur part dans tous les changemens importans survenus en Europe, et quoique soixante ans se soient écoulés depuis l'époque du premier démembrement, ils n'ont point cessé de conserver leur poids dans la balance des évènemens. Les modifications qu'a éprouvées la diplomatie des trois cours du Nord à l'égard de la Pologne ont dévoilé des différens momentanés survenus dans leurs conseils. Occasionées par des mesures simplement administratives et d'intérieur, elles n'ont pu donner lieu à des démonstrations ouvertes de rivalité nationale, mais elles ont trahi l'existence d'une dissension naissante qui, connue des cabinets de l'Ouest et appréciée à sa juste valeur, aurait pu amener d'importans résultats.

Ces différentes considérations sont, nous le pensons, de nature à engager les puissances co-signataires du traité de

Vienne à envoyer simultanément des agens portant le titre de consul général et résident près de la ville libre, indépendante et strictement neutre de Cracovie.

N. B. Les directeurs de la *British and Foreing Review* pensent qu'il est de leur devoir d'annoncer que cet article n'a été ni concerté avec l'Association Littéraire des Amis de la Pologne, ni revu par elle. Quoique portés à plaider chaleureusement pour cette nation opprimée, leurs sentimens de sympathie pour ses souffrances et d'indignation contre la barbare tyrannie de son oppresseur sont excités cependant par des considérations indépendantes des traités violés et de cruautés si peu méritées. Ils seraient flattés de pouvoir, par leurs humbles travaux, seconder les efforts de l'Association Littéraire en attirant l'attention du public sur la malheureuse situation de la Pologne et sur son triste sort. Mais leurs vues ont une plus grande portée; ils plaident pour la restauration de la Pologne comme une barrière contre le despotisme russe, comme une digue à opposer aux invasions de hordes sauvages dans les plaines cultivées et dans les sociétés civilisées de l'Europe. L'indépendance de toute la Pologne est invoquée non seulement pour son propre compte, comme un acte de justice, comme une expiation des crimes de la politique, mais aussi comme nécessaire pour protéger ceux qui, dans toute l'Europe, combattent pour leurs droits arrachés par la force ou dérobés par ruse. C'est pour défendre la liberté contre ses faux amis et ses ennemis déclarés que ce journal a été fondé, et tout effort tenté en sa faveur sera également applaudi par lui de quelque côté qu'il vienne et dans quelque pays qu'il ait lieu.

LES POLONAIS.

Les articles relatifs à la Pologne et aux Polonais deviennent de plus en plus rares dans les journaux de France, comme si des actes de déloyauté, de violence, pouvaient devenir en quelque sorte légitimes par le seul fait de leur accomplissement; comme si les droits des peuples abandonnés par la politique et trahis par la fortune pouvaient être soumis à une espèce de prescription morale. Peut-être aussi nous trompons-nous, et cette tiédeur de l'opinion publique à l'égard de la Pologne n'est-elle qu'apparente? Peut-être ce silence de la presse ne doit-il être attribué qu'aux autres objets dont la gravité l'occupe. Quoi qu'il en soit, s'il arrive qu'une feuille indépendante rompe le silence et se décide à entretenir ses lecteurs d'un sujet à demi oublié, il arrive aussi qu'elle captive d'autant plus l'attention, et que partant elle exerce une plus sûre, une plus grande influence. Ces réflexions nous viennent à l'occasion d'un article que nous avons lu dans le *Constitutionnel* du 1er novembre, et qui est intitulé *Les Polonais*. Cet article, qui a été évidemment écrit dans un esprit tout de bienveillance pour la cause polonaise, contient cependant quelques idées incomplètes et des propositions erronées. En le reproduisant tout entier dans notre journal, nous l'accompagnerons de notes et réflexions destinées à relever ces erreurs en même temps qu'à faire ressortir les observatious justes et bienveillantes qu'il renferme, convaincus que nous sommes par avance que l'auteur de l'article lui-même nous saura bon gré de commentaires et annotations faites dans l'intérêt de la vérité, dans l'intérêt d'une cause pour laquelle il témoigne une vive sympathie. Voici cet article (1) :

(1) Ces lignes étaient écrites depuis quelques jours, et composées lorsque la sauvage harangue de l'empereur Nicolas est venue réveiller plus vive que jamais la sollicitude de la presse européenne pour la question de la Pologne. Voyez, quant à cette harangue, la Chronique polonaise ci-après.

« Loin de nous sont les temps où la Pologne occupait un vaste espace en Europe (*a*) ; ce qu'on appelle maintenant la Pologne n'est qu'un point géographique (*b*), un point qui semble ne rester sensible sur la carte que pour apprendre aux nations tout ce qu'il y a de dissolvant dans les discordes civiles (*c*). La Pologne cependant n'est pas anéantie, elle a seulement été condamnée au *carcere duro* par ses trois formidables voisins ; elle subit une injuste sentence, mais pour en appeler (*d*). Comme il arriva au-

(*a*) Ces temps ne sont pas aussi éloignés qu'on le dit. Il n'y a que soixante-trois ans que la Pologne avait une étendue de 12,980 milles carrés géographiques, lesquels renferment aujourd'hui une population de 19,290,000 habitans. Cette étendue dépassait d'un cinquième celle de la France, et faisait le double de celle de la Grande-Bretagne. Soixante-trois ans ! ce laps de temps est bien court quand il s'agit de la vie d'une nation.

(*b*) Ce que, d'après l'auteur, on appelle maintenant la Pologne, c'est le royaume créé en 1815, doté par l'Europe de l'antique dénomination de Pologne, et d'une Charte qui devait la prémunir contre le pouvoir arbitraire des Czars, auxquels on la confia si imprudemment. Ce royaume, subjugué aujourd'hui et spolié par l'empereur Nicolas de toutes ses franchises, a une étendue de 2,270 milles carrés géographiques et une population de 4 millions. Ce n'est, à vrai dire, qu'un cinquième de l'ancienne Pologne ; l'Europe compte cependant sept royaumes qui ont une moindre étendue encore, tels sont : Naples, qui a 1,987 milles carrés ; la Bavière, 1,477 ; le Hanovre, 695 ; la Hollande, 661 ; la Belgique, 516 ; le Wurtemberg, 359 ; et la Saxe, 277.

(*c*) Sans vouloir disculper les Polonais des discordes auxquelles la liberté et l'indépendance des opinions ont si souvent donné lieu dans tous les pays et dans tous les temps, nous sommes pressés d'observer pourtant que ce ne sont pas ces discordes, mais bien le désir commun à tous les Polonais de consolider l'ordre, qui a provoqué les voisins de la Pologne à se concerter pour la démembrer, la déchirer et l'anéantir enfin totalement. C'est le vote de la constitution du 3 mai 1791 qui précipita la ruine et la décadence de ce malheureux pays.

(*d*) Oui, certes, pour en appeler, comme elle n'a cessé de le faire

trefois à la nation juive, la nation polonaise connaît aujourd'hui la captivité (*e*) ; ce sont revers funestes qu'un peuple ne laisse durer qu'aussi long-temps qu'il le faut pour se préparer à les faire finir. Que deviendrait, grand Dieu, l'espèce humaine, si quelques souverains ambitieux, en réunissant leurs armes, pouvaient à leur gré faire disparaître une nation ! Effacez, effacez tant que vous voudrez le nom de la Pologne de la carte de l'Europe, il reste écrit dans le cœur de ses habitans : cela suffit pour qu'on soit certain de l'y voir replacer.

Nos pères ont vu les Polonais secourir les Turcs, contenir les Russes (*f*) et sauver les Autrichiens : alors la Prusse leur appartenait (*g*). Nous, nous les avons vus réduits à la néces-

depuis la fameuse protestation des chanceliers de la couronne et de la Lithuanie, signée à Varsovie le 17 octobre 1772, protestation qu'ont suivie celles de la confédération de Bar en 1775, de la diète de Grodno en 1793, faite sous le fer des baïonnettes russes, des légions polonaises d'Italie en 1796, de la diète en 1830, enfin celle des armées polonaises et de l'émigration en 1831.

(*e*) Ce n'est pas à la nation juive seule que la captivité l'assimile. N'avons-nous pas vu le *Portugal* soumis pendant quatre-vingts ans à l'Espagne, la *Russie* tributaire des Tartares, la *Grèce* esclave de la Turquie pendant quatre siècles ; ne voyons-nous pas jusqu'à présent encore les Italiens privés de leur nationalité, obéir à sept princes, en partie étrangers ; la Hongrie enfin dépendre de l'Autriche ?

(*f*) Ils surent si bien contenir les Russes, qu'un généralissime polonais, Zolkiewski, occupait Moscou en 1610, et que cet exploit plaça un prince polonais sur le trône de Russie. La nation russe elle-même l'avait déjà reconnu, et il aurait fondé une dynastie nouvelle polonaise sans les fautes politiques de Sigismond III.

(*g*) Quelle que soit la manière d'envisager les rapports de la Pologne et de la Prusse, mentionnés dans les historiens allemands, toujours est-il que la majeure partie de la Prusse appartenait à la Pologne en 1772, et que le reste avait depuis long-temps relevé du royaume comme fief : rapport qui n'a cessé qu'en vertu du traité de Welau, en 1657.

sité de tendre un bras défaillant vers la France et l'Angleterre ; nous les avons vus demander inutilement assistance aux gouvernemens constitutionnels contre la meute absolutiste qui mettait en pièces l'aigle polonais. Hélas ! la conservation de la Pologne ne serait pas mise en doute de nos jours, si elle eût trouvé, dans les temps modernes, chez les autres nations, la centième partie du secours qu'elle leur a donné dans les temps anciens.

Par rapport au Czar, au roi de Prusse et à l'empereur d'Autriche, les Polonais sont criminels quand ils travaillent à recomposer leur nation : ce doit être en effet un délit aux yeux des souverains qui se sont partagé la Pologne, que l'entreprise de la rétablir ; mais cela peut-il paraître blâmable aux Anglais et aux Français, à tous les peuples qui ont combattu pour conquérir des institutions ? Non, très certainement non : les nations ne sauraient, comme les cabinets, s'entendre pour distribuer l'éloge et le blâme de fantaisie : ce qu'elles expriment, c'est ce qu'elles sentent ; tandis que les gouvernemens disent ce qu'ils ont intérêt à faire croire. Que l'Autriche, la Russie et la Prusse poursuivent leur système d'extermination contre la Pologne, cela se conçoit ; mais que l'Angleterre, la France et tous les pays constitutionnels lui refusent assistance, cela ne se comprend pas (*h*).

(*h*) Cette assertion est si évidente, qu'elle ne saurait être contestée. Mais nous irons plus loin, et nous dirons que, même parmi les spoliateurs de la Pologne, il y en a deux qui, tout en gagnant par son démembrement, ont cependant et relativement à la Russie, vu leur force s'affaiblir. Que l'on suppute le bilan de cette opération scandaleuse, et l'on verra que si l'Autriche a acquis 1,500 milles carrés et 4 millions d'habitans, la Prusse 1,040 milles et 1,780,000 habitans, la Russie a réuni à elle 10,320 milles carrés et 13,400,000 habitans, c'est-à-dire quatre fois plus en étendue et plus du double en population que les autres parties co-partageantes. Loin de les affaiblir, le rétablissement de la Pologne augmenterait les forces relatives de ces deux dernières.

Les Polonais sont un peuple spirituel et vaillant, dont le caractère a de l'analogie avec le nôtre : pourquoi donc les repousserions-nous (*i*) ? Parce qu'ils sont malheureux ? Mais nous aussi nous l'avons été, et les Polonais ne nous ont point abandonnés ; nous aussi nous avons eu les Autrichiens, les Prussiens et les Russes à nos trousses, et les Polonais eux seuls n'ont point déserté nos rangs : quand le Moscovite, aidé de son climat, accablait notre armée, le Polonais la défendait ; alors, pour amoindrir nos maux, il nous sacrifia sa patrie ; alors il sema la haine dont maintenant il récolte les fruits. Et nous serions sans pitié pour ses maux, et nous resterions sourds à ses cris ! Non, cela n'est pas possible. Changez le caractère du Français, ou n'attendez rien de semblable de lui !

L'intérêt politique, au défaut de sentimens humains, s'opposerait également à ce que la cause des Polonais fût abandonnée par les peuples constitutionnels ; nous ne saurions ratifier l'arrêt prononcé contre eux sans nous condamner nous-mêmes; car si les Polonais sont coupables aux yeux de la triple alliance pour avoir voulu se donner des institutions (*k*), bien plus coupables encore doivent être les peuples qui sont parvenus à en conquérir : qui a commis

(*i*) Que les Polonais soient spirituels, qu'ils soient vaillans, que l'histoire justifie surtout cette dernière assertion d'une manière incontestable, peu importent en politique des considérations de cette nature. Ce n'est pas des qualités du Polonais qu'il s'agit, mais de sa cause, fondée en justice et en droit. Voilà pourquoi elle devrait être soutenue par tous les peuples de l'Europe : car c'est la justice qui consolide les Etats, et c'est l'injustice qui les perd.

(*k*) C'était vrai en 1791 : la Russie envahit la Pologne pour renverser la Charte votée le 3 mai. Mais ce n'est pas d'institutions qu'il s'agissait en 1830. C'est pour revendiquer son indépendance nationale et politique que la Pologne fit sa levée de boucliers ; d'un bout à l'autre de son antique et vaste territoire, ses habitans coururent aux armes pour secouer le joug étranger, pour redevenir Polonais.

même crime, mérite même châtiment, et si notre sort diffère, c'est qu'il n'y a pas même facilité pour l'infliger. La raison doit nécessairement dire à tous les peuples constitutionnels qu'en cherchant à le devenir (*l*), les Polonais n'ont pu se rendre criminels, et le sentiment doit leur faire comprendre qu'à ceux qui ont souffert ensemble il appartient de se donner mutuellement des consolations.

C'est aux Français surtout qu'est imposée l'obligation de soutenir les Polonais dans leur malheur ; ils acquirent dans nos rangs des droits sacrés ; ce sont nos frères d'armes, ensemble nous avons affronté les orages ; si leur vaisseau sombra à la mer quand le nôtre ne fit que se démâter, devons-nous les repousser maintenant qu'ils demandent une assistance que par de simples négociations nous pourrions leur procurer (*m*) ?... Que la triple alliance adoucisse le sort

(*l*) Ce n'est pas de notre temps que les Polonais ont cherché à devenir constitutionnels. Ils ont eu des franchises constitutionnelles bien avant la révolution française de 1789. C'était un peuple constitutionnel avant tous ceux qui, depuis, le sont devenus. Il a marché le premier dans cette voie de liberté où le pouvoir concentré s'appuyait sur une représentation nationale, où l'indépendance de la tribune et de la presse avait depuis long-temps préludé à celle qui devait plus tard être fondée dans le reste de l'Europe civilisée.

(*m*) Jusqu'ici, le but de l'auteur dont nous analysons l'article a été de défendre la cause polonaise, la Pologne comme puissance, comme Etat ; de défendre ses droits consacrés par l'histoire de son antique existence, par les services qu'elle a rendus à l'Europe et à l'humanité. Ici il quitte subitement ce point de vue élevé pour ne plus s'occuper que des réfugiés polonais. Si, sans oublier l'intérêt principal, celui de la cause, il avait plaidé subsidiairement pour les victimes, il aurait tout droit à la reconnaissance des Polonais ; mais plaider pour les réfugiés en abandonnant la Pologne, c'est ne pas comprendre les Polonais ; c'est ne pas savoir apprécier ce qu'il y a de sentimens vifs, profonds et amers au fond de cœurs d'hommes auxquels on a ravi une patrie. Qu'on nous pardonne donc tout ce que nous serons obligés de dire sur l'alinéa suivant du texte que nous suivons.

d'hommes qu'elle a privés de leur patrie, et dès lors elle aura moins à les redouter. Mais n'est-ce pas travailler à produire l'exaltation dont on accuse les Polonais que d'en faire des parias en Europe ? Les réduire au désespoir, c'est faire naître en eux le besoin de la vengeance ; que peuvent faire des braves auxquels on ravit fortune, famille et patrie, si ce n'est de devenir *condottieri?* Quatre cent millions de biens saisis aux Polonais fugitifs ne sauraient-ils fournir aux Russes les moyens de les faire subsister en pays étranger ? Ce qu'il faut aux malheureux, c'est du pain et de l'espérance : la Russie peut donner l'un et l'autre aux réfugiés polonais ; qu'elle le fasse ; qu'ils puissent vivre dans le présent et espérer de retrouver une patrie dans l'avenir, et leur exaltation cessera, et leur haine s'affaiblira ; le Polonais, que les armes ont tant de peine à vaincre, prouvera qu'il peut être vaincu par de bons procédés (*n*).

C'est d'ailleurs un antécédent bien funeste pour l'Europe, que la triple reprise du morcellement d'une vieille monarchie, conçue par deux nouveaux États. Il en ressort de l'avilissement pour les peuples et du découragement pour les

(*n*) « *Que la triple alliance adoucisse le sort*, etc. » Qu'a voulu dire par là l'auteur de cet article ? A-t-il bien pu croire lui-même que la Russie voudra donner une aumône, les Polonais la recevoir ? Après leur avoir ravi leur patrie, voudrait-elle se charger de la faire oublier aux Polonais en leur accordant un secours de pitié ?

« *N'est-ce pas travailler à produire l'exaltation dont on accuse les Polonais que d'en faire des parias en Europe.* » Est-ce bien la misère qui produit l'exaltation dont on accuse les Polonais ? Quelle profanation, involontaire sans doute, du sentiment sublime de l'amour sacré de la patrie, de cette première vertu de l'homme civilisé ! Parias ! Sont-ce les réfugiés seuls qui méritent cette qualification ? Les Polonais ne sont-ils pas parias au sein même de leurs foyers, sur le sol asservi de leur pays ? Rendre la Pologne aux Polonais, voilà le seul moyen de faire cesser leurs clameurs, leur exaltation ; voilà le seul véritable service à rendre à la nation soumise, comme à ses enfans proscrits.

rois. Ce fait déplorable dit hautement que leur union cesse d'être une force suffisante, et leur droit d'être une garantie. Par le tacite consentement qu'ont donné les puissances au partage de la Pologne, la démoralisation s'est introduite dans la politique ; il n'y a plus depuis cette époque même stabilité pour les trônes, même nationalité pour les peuples : sans cet exemple scandaleux, le congrès de Vienne

» *Les réduire au désespoir, c'est faire naître en eux le besoin de la* « *vengeance.* » Oui certes ; mais la vengeance n'est pas chez eux seulement un besoin, c'est un devoir sacré ; un sentiment que la prudence peut faire concentrer dans le fond de l'âme, mais qui n'en subsiste pas moins dans toute la force que lui donne la conscience d'un droit indignement outragé. Grand Dieu ! ce n'est pas la privation des aises et des agrémens de la vie qui peut susciter un pareil désespoir. Laissez, laissez, si vous voulez, mourir de faim tous les réfugiés polonais disséminés sur les plages des deux mondes, mais rétablissez la Pologne, rendez-lui son existence et sa liberté, et l'agonie du réfugié ne sera qu'une béatitude, son dernier soupir qu'une bénédiction qu'il élèvera pour vous vers le ciel.

« *Que peuvent faire des braves auxquels on ravit fortune, famille* » *et patrie, si ce n'est de devenir condottieri?* » Ce qu'ils font déjà : se vouer à l'étude des sciences, des beaux arts, du commerce et de l'industrie ; devenir médecins, avocats, ingénieurs, marchands, négocians, artisans ; s'enrôler comme militaires sous le drapeau français, et partout où l'on peut combattre le pouvoir arbitraire ou les alliés de Nicolas ; cultiver la langue nationale, les lettres polonaises ; soigner les plus nécessiteux d'entre leurs frères, donner en France une éducation polonaise à leurs enfans ; enfin et avant tout, plaider incessamment, plaider pour la cause de leur patrie devant les chambres, les fonctionnaires, le public ; plaider en paroles, par écrit, par la presse périodique, dans des ouvrages de tout genre ; plaider en France, en Angleterre, en Allemagne, en Amérique, en Belgique et à Rome ; au midi et au nord, partout enfin où leurs réclamations peuvent être entendues. Voilà ce qu'ils peuvent faire, ce qu'ils font et ne cesseront jamais de faire.

« *Quatre cent millions de biens saisis aux Polonais fugitifs ne* » *sauraient-ils fournir aux Russes les moyens de les faire subsister en* » *pays étrangers ?* » Est-ce bien sérieux ? L'auteur a-t-il pu réellement concevoir une idée aussi peu compatible avec la convenance et la

eût-il aussi hautement osé décimer les souverains et partager les peuples. Il ne saurait y avoir désormais d'existence bien certaine pour aucun État, puisqu'il est passé en force de chose jugée que les grands, en se réunissant, peuvent signifier aux petits l'époque à laquelle il faudra cesser d'exister. Quelque vaillant qu'un peuple puisse être, il n'a

raison ? Quoi, les réfugiés polonais accepteraient une aumône prélevée sur leurs propres biens, ils l'accepteraient de la part même de leurs spoliateurs, que dis-je, des assassins de leur patrie ! Et une idée pareille a pu se présenter à l'esprit d'un Français bienveillant, a pu être consignée dans un journal estimable ! Et quel intérêt la Russie trouverait-elle à solder des réfugiés que son injustice a proscrits en leur ravissant une patrie, à les solder dans l'étranger ? Elle qui voudrait qu'ils fussent traqués de toute part et relégués tous, s'il était possible, dans les forêts de l'Amérique pour y tomber victimes de la fureur des sauvages, elle leur fournirait les moyens de vivre en Europe dans un pays ami de la Pologne, libre, et où le nom russe est odieux ? Peut-on admettre une bizarrerie de ce genre ? Certes la politique russe est trop connue pour qu'une supposition semblable puisse être admise.

« *Ce qu'il faut aux malheureux, c'est du pain et de l'espérance ; la* » *Russie peut donner l'un et l'autre aux réfugiés polonais.* » Un malheureux qui sait se respecter aimerait mieux mourir que de recevoir du pain de la main de celui qui l'a cruellement outragé et blessé dans ses sentimens les plus chers. L'espérance ne peut lui être donnée que de la part de ceux qu'il estime assez pour croire à leurs promesses. La Russie ne peut et ne pourra jamais donner ni l'un ni l'autre aux réfugiés polonais.

« *Qu'elle le fasse, qu'ils puissent vivre dans le présent, espérer de* » *retrouver une patrie dans l'avenir, et leur exaltation cessera et leur* » *haine s'affaiblira.* » Oui certes, si l'on pouvait raisonnablement supposer que la Russie se désistât de sa domination illégale, qu'elle évacuât la Pologne et la rendît à elle-même en déclarant son indépendance ; oui, dans ce cas, l'exaltation du Polonais contre elle cesserait, sa haine non seulement s'affaiblirait, elle disparaîtrait entièrement, et les deux peuples, qui pourraient alors s'estimer réciproquement offriraient le tableau consolant d'une réconciliation nationale parfaite. Mais la chose est impossible, et n'est qu'une utopie dénuée de toute vraisemblance.

pas plus de force et d'amour de la patrie qu'en réunissaient les Polonais. Et pourtant ils ont succombé (*o*) !

Croire qu'on s'est assemblé à Tœplitz sans dessein de s'occuper des Polonais, serait pécher contre la vraisemblance ; se figurer que, de propre mouvement, la triple alliance va prendre des mesures pour améliorer leur sort, serait déraisonner. Elle ne cessera de river leurs chaînes que quand la France et l'Angleterre interviendront en leur faveur ; ce que ne fait malheureusement ni l'une ni l'autre de ces puissances (*p*) ».

ESTÉTIQUE.

L'ART.

Quand j'ai vu, une première fois, Jane Grey de M. Delaroche, je me suis dit à moi-même : Ce bourreau que tu vois là, si stupide dans son assurance et si content de lui-même, c'est un empereur ; et cette femme dont les yeux bandés vont se clore pour un long sommeil, c'est une grande et belle nation qui se meurt ; et cet homme qui la soutient et

(*o*) Voilà l'auteur revenu à la Pologne, à la cause polonaise, et tout ce qu'il dit ici est fondé en justice et en vérité. Le mal est venu du partage, le bien reviendra avec le rétablissement de la Pologne Mais pour cela il faut un remaniement qui ne peut être que le résultat d'une volonté ferme et énergique de tous les gouvernemens et de tous les peuples libres.

(*p*) Le rout de Tœplitz et la parade de Kalisz sont jugés sans appel. Ils sont condamnés à ne rien produire. Il faut un autre concert, une autre réunion animée d'autres principes pour opérer une amélioration dans la politique européenne. Du sort et de l'avenir de l'Europe dépendra le sort et l'avenir de la Pologne.

lui apprend à poser la tête sur le billot fatal, c'est encore l'image de quelqu'un qui accompagne de sa stérile compassion la mourante, et lui semble dire : Malheureuse, dépêche-toi; il faut en finir. L'interprétation n'était pas forcée; car en effet ce tableau fut acheté par un Russe.

Maintenant, en y pensant de nouveau, je vois dans l'ouvrage du peintre français autre chose encore : cette femme dont la tête va tomber, c'est l'art qui périt; et ce bourreau stupide, ce sont les intérêts matériels qui le tuent. Non, l'art n'existe plus que comme un souvenir de trépassé dans le cœur de quelques hommes malheureux, ou bien comme quelque chose d'immortel dans la croyance de quelques esprits qui sont encore assez forts pour avoir de la foi. Tout ce qu'on décore du nom d'art, n'est que du métier; du métier plus ou moins adroit, plus ou moins désintéressé, mais toujours du métier.

Il y a des entrepreneurs, des agioteurs, des charpentiers, des doreurs, des fripiers, des graveurs; ils travaillent à la journée, à la pièce, à tant par heure; ils troquent leur pensée, leur âme tout entière, contre une livrée, un ruban, une pension, un espoir, contre l'espoir d'un espoir, contre un souci, contre une honte; ils traduisent la gloire en chiffres, les suffrages de la postérité en bulles électorales; leur Parnasse est la bourse, leur immortalité est le *comfort*. Ce n'est pas que les esprits soient profondément corrompus; ce n'est pas que l'eau qui se perd dans ce bourbier ne pût reprendre sa limpidité primitive et son cours harmonieux et varié : c'est que le règne de la matière pèse sur nous tous, malheureux que nous sommes; c'est qu'on respire le calcul avec l'air; c'est que la foi dans les choses invisibles est éteinte.

Avez-vous vu ces quatre grandes salles où vinrent s'étaler la richesse et l'industrie d'une grande nation; ces salles remplies de tant de merveilles d'intelligence marchande et d'esprit mécanique, ces salles dont la construction a coûté

plus d'un million au pauvre peuple, et qui ont disparu de la surface de la terre comme un édifice de sable, comme une dynastie de rois? C'est là, et non pas au Louvre, c'est là qu'était la véritable exposition des beaux-arts. Au Louvre, ce ne sont que des manufactures, des copies; ici, c'étaient des ouvrages, des inventions; au Louvre, la matière; aux Champs-Élysées, l'esprit; ici, le progrès et la vie; au Louvre, le mouvement rétrograde et la mort. Otez-en deux, ou trois ouvrages, ou quatre, ou dix, ou cent même si vous voulez; il en reste trois mille qui seraient encore des chefs-d'œuvre s'ils n'étaient que des productions brutes, du minerai, de la houille, de la mélasse. Mais, c'est bien pis que de la mélasse, et de la houille, et du minerai, c'est de l'horrible; c'est encore pis que de l'horrible, c'est du médiocre, c'est la matière qui veut paraître de l'esprit. Il serait plus facile de transporter une montagne et d'alléger le fardeau du budget, que de se défendre contre l'influence pestilentielle que trois mille artistes médiocres doivent exercer sur la civilisation française, c'est-à-dire sur la civilisation de l'espèce humaine; car la France, dit-on, c'est le monde. Mais revenons aux produits industriels.

La beauté provisoire des salles qui les avaient accueillis, est encore un symbole de tout ce qu'il y a d'éphémère dans l'art moderne. Drame, roman, histoire, philosophie, politique, tout est de circonstance, tout s'adresse aux passions, aux velléités, aux préjugés du moment. L'allusion coule à pleins bords; et, selon l'étymologie du mot, elle se joue de l'art, et de la vérité, et d'elle-même. De là, confusion complète d'idées et de formes. Si la mixtion était seulement dans les genres, cela pourrait être encore une manière de rajeunir l'art vieilli; mais, non: ce sont les caractères qui se gâtent et qui s'entrechoquent. On fait du lyrique dans le drame; on fait de la dissertation dans le lyrique; on fait des citations dans le roman, on met de la farce dans la politique, de la critique partout. C'est bien pis que dans l'ex-

position des produits de l'industrie française, où les tubes métalliques étaient à côté des pains à cacheter, les brosses auprès des châles, l'orfèvrerie plaquée auprès des instrumens gymnastiques. Et, de la même manière que sous ces orfèvreries, sous ces porcelaines, sous ces bijoux, on lisait : *acheté par le roi, mentionné honorablement*, et autres épigraphes semblables; on pourrait, sous beaucoup d'ouvrages de l'esprit, et même sous quelques noms d'hommes d'esprit, écrire : *acheté, accaparé, à vendre, médaille en or, mentionné* dans tels ou tels journaux, *citation honorable*. C'est là ce qui fait le mérite d'un ouvrage, la gloire d'un homme; c'est là ce qui lui ouvre une carrière qui lui assure ce qu'on appelle avec beaucoup de philosophie, une existence. L'existence vient du dehors; son baromètre est la caisse du libraire; son élément est l'opinion dominante. Un homme qui n'est d'aucun parti, d'aucune coterie, qui n'est ni prôné ni prôneur, qui n'a pas la manie de déifier les vaincus, qui n'a pas même le courage de flatter les vainqueurs, qui ne sait se taire lorsque sa conscience lui dit de parler, qui n'a d'autre nécessité que sa conscience, d'autre but que la vérité, cet homme-là ne sera pas bafoué par les écrivains du jour (ils sont trop polis et trop pressés pour cela); il sera tout simplement délaissé; on ne saura que faire de lui. S'il flattait quelque passion, ce serait un homme d'esprit; mais comme il n'est pas valet, ce n'est rien. Car, messieurs, il faut toujours être le valet de quelqu'un : des rois ou des peuples, de la vieille école ou de la nouvelle; valet d'un *quoique*, valet d'un *quasi* : mais valet. Il faut flatter Dieu, le diable, la sottise, l'esprit, quelque chose, enfin, pour trouver quelque part un écho, un sourire, ce qui est le but et le prix de la vie.

Or, avec toutes ces belles théories de morale littéraire, vous voyez où nous en sommes. A force de viser à la popularité, on ne sait plus ce que c'est que la popularité véritable à force d'artifices, on perd le sentiment de l'art; à force

de prêcher à grands cris la nécessité urgente de revenir à la nature, on fait en sorte que la nature, épouvantée par tant de vacarme, se refuse à nos poursuites, se sauve en lieu sûr, et se moque de nous. Car, si nous avions vraiment retrouvé la nature (belle ou laide, n'importe : cette distinction n'est qu'un jeu de mots), si nous l'avions retrouvée, nous aurions en même temps retrouvé l'art véritable, qui n'est que la puissance de faire mieux comprendre aux autres et mieux sentir la nature. Par quelque moyen que vous atteigniez ce but, vous serez artiste, vous serez créateur, parce que la reproduction de ces sentimens qui vous sont inspirés par la jouissance des ouvrages de Dieu est une participation de la toute-puissance. Mais, précisément parce que le siècle est impuissant, l'affectation est sa maladie : il affecte la laideur, la grâce, la grossièreté, la sensibilité, l'aristocratie, la démocratie, la vertu, le vice, le style biblique et le style diplomatique, la gravité et la gaieté, la volupté et la douleur; affectation partout, partout prétention, fanfaronnade et mensonge. Lorsqu'on ne sent pas une véritable compassion du mal, un amour sincère du bien, il faut outrer l'un et l'autre sentiment; la compassion se transforme en haine, l'amour en fureur. La poésie est toujours là, avec son manteau rapé, qui, comme une vieille servante, se tient prête pour couvrir le vide de la pensée et les plaies du cœur : non pas cette poésie qui se nourrit de silence et d'amour, mais cette autre criarde, glapissante, ridée par l'ivresse, dont vous savez par cœur toutes les exclamations, les grimaces et les attitudes. Le lieu commun et l'exagération, voilà les deux fléaux du monde civilisé; voilà la véritable légitimité qui nous accable de son joug : car l'ennui est un enfant légitime de l'affectation, et l'ennui agonise toujours, mais il ne meurt jamais; il renaît de ses cendres.

Telle étant la situation présente de l'art (je ne parle pas des rares exceptions, qui ne font que rendre plus sensible la vérité générale), doit-on s'étonner que la véritable ori-

ginalité lui manque, qu'il soit essentiellement moutonnier et esclave de la forme ; que dans certaines bizarreries convenues, dans certaines tournures de pensée et de style, usées avant que d'être mises en œuvre, on fasse consister le mérite de la composition ; que les images entassées sur les images soient censées être des caractères, des créations nouvelles ; que l'éclectisme envahisse l'imagination même, et la frappe de stérilité ; que le mot *reconstruire* les siècles passés soit devenu un mot technique ; que même les talens les plus vrais et les plus puissans manquent de fraîcheur, de liberté, d'abandon ? Ce n'est pas tant la faute des hommes : c'est le malheur de l'époque.

A n'en regarder que les maux, c'est une des plus déplorables époques peut-être que l'histoire de l'humanité nous présente. Car c'est précisément ce qui nous manque que nous vantons le plus, et c'est de notre misère que nous nous targuons. On sent la beauté, on sent la nécessité de la foi ; mais on ne veut pas adhérer entièrement à aucune des croyances admises ; on ne sait pas en forger de nouvelles ; on s'accroche aux interprétations les plus étranges ; on traduit en symbole, en allégorie les dogmes anciens, et l'on croit les avoir érigés en foi nouvelle ; on traite la foi comme une affaire diplomatique, on transige avec elle, on escamote tantôt l'erreur, tantôt la vérité par des phrases fort adroitement arrangées ; et, avec une religion recrépie ou démolie de la sorte, on croit faire de l'art, on croit pouvoir sentir, pouvoir représenter quelque chose.

Tout le monde affirme que le règne des sensualistes est passé, qu'il n'y a rien de si peu spirituel que de nier l'esprit, parce qu'on ne le touche pas des mains ; et cependant vous voyez le matérialisme dominant encore dans la pratique de la vie ; vous voyez la force brute alléguée comme un droit tantôt par les conservateurs, tantôt par les radicaux de tous les pays ; vous voyez la guerre qui se faisait avec le fer, se faire aujourd'hui avec un métal plus luisant,

mais plus pesant à la fois ; et Bentham tirer les dernières conséquences du principe de Condillac ; et tout le monde benthamiste dans le fait, et le mot *intérêt* employé à tout propos pour exprimer la compassion, le respect, l'amour, tous les sentimens les plus nobles et les sentimens les plus vils ; vous voyez dans ce mot la véritable encyclopédie, c'est-à-dire toute l'éducation des générations nouvelles ; vous voyez enfin le positif, c'est-à-dire l'apparence, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de plus négatif dans la réalité, tyranniser la science et la politique, tuer l'idéal même, s'emparer de son domaine, et fatiguer les âmes de ses lueurs incertaines et de sa chaleur accablante. On n'a pas peut-être assez senti tout ce qu'il y avait de profond en bien et en mal dans l'axiome du père Enfantin : *la consécration de la matière* ; c'était tout bonnement la formule de notre siècle ; c'était la dernière conséquence de la philosophie du siècle passé. Aussi, après l'avoir proclamée, comme il ne restait rien autre chose à faire, Enfantin s'en alla visiter les Arabes.

Parcourons quelques autres encore de ces disparates entre les mots et les choses, puis nous verrons ce qu'il y a de providentiel là-dedans. L'esprit d'association, c'est, pour beaucoup d'honnêtes gens, le mot d'ordre : hors de là, point de liberté, point de vie. Rien de plus raisonnable, en effet. Mais comment croyez-vous qu'on entende l'association de nos jours ? Est-ce l'union des esprits dans un grand but désintéressé et vraiment commun ; est-ce la force dans quelques uns de maîtriser l'action du plus grand nombre, la force dans les autres d'obéir en ce qui est nécessaire, et de se laisser sans contrainte mener au bien ? Non : les associations modernes sont ce qu'il y a de plus individuel au monde et de plus isolé : on donne de l'argent pour en retirer ses profits, ou en argent comptant, ou bien en fumée de renom ; on abonde, en parlant, dans le sens d'autrui, parce que c'est encore une manière de se faire applaudir, d'excel-

ler sur les autres, en outrant leurs idées. Mais dans tout cela, le *moi* perce à tout moment. Les hommes se rapprochent, s'agglomèrent, parce qu'ils se sentent individuellement faibles et chétifs, non pas parce qu'ils comptent par leur rapprochement donner plus de force à une vérité, rendre plus heureux les hommes qui ne sont pas dans leurs rangs, préparer les élémens d'une société véritable. Bref, il y a des associations, mais la société manque : et les hommes de cœur, qui, dans ces associations, cherchent la société, comme ils s'aperçoivent qu'elle n'y est pas, se retirent ou se taisent. C'est cette individualité qui perd l'art, lors même qu'elle semble lui donner du ressort. Car l'individualité n'est pas l'originalité : pour être inspiré, l'artiste ne doit pas être seul ; il sentira plus fortement, plus finement que les autres ; mais il lui faut quelqu'un qui sente avec lui, qui le comprenne ; il lui faut quelque écho de sa voix, quelque miroir où il se reconnaisse, quelque rayon d'amour qui, partant de l'âme d'un de ses semblables, lui découvre à lui-même les profondeurs de son âme. Et voilà précisément pourquoi le roman et le drame sont si bizarres, si contrefaits, si malades d'éréthisme impuissant; parce que tous ces sentimens et ces formes n'ont pas de modèle dans la nature; parce que tout cela est individuel, exceptionnel, et n'explique aucune des lois générales du cœur humain; parce que là même où il y a quelque chose de régulier et de vrai, on le défigure, on le tourmente pour le rendre monstrueux de laideur et de ridicule. Et en effet, les femmes monstrueuses sont encore plus rares que les femmes aimables et jolies : il y a donc plus de mérite à inventer un monstre qu'à esquisser une création belle et pure.

Voyez au contraire les artistes vraiment originaux de tous les temps : c'est dans ce qu'il y a de plus universel, de plus social, de plus républicain selon la véritable signification du mot, qu'ils sont plus grands et plus créateurs. Ce sont des traditions populaires qu'ils exploitent ; c'est sur des canevas

presque tout faits qu'ils brodent leurs admirables dessins; c'est au plus grand nombre qu'ils s'adressent; et en cherchant un tel auditoire, ils trouvent les effets d'art les plus frappans, les finesses de la pensée les plus délicates. Plus l'art se retire du peuple, et plus il se fausse et s'appauvrit, plus il devient vraiment commun et vulgaire. Car tout ce qui tient à la nature est général, et non pas commun. Or la nature, toute comprimée, toute tourmentée qu'elle soit par nos mœurs, vit toujours, Dieu merci : elle n'attend qu'un appel pour répondre; et cet appel doit venir de la religion et de l'art : de la religion qui est l'âme de l'âme humaine; de l'art qui est essentiellement religieux, car il vit d'amour, et l'amour c'est la foi.

C'est le conventionnel qui est vulgaire : le conventionnel nous inonde de toute part. Il faut bien que la parole soit quelque chose de mystérieux et de tout-puissant, puisque tout le monde, grands et petits, sots et adroits, honnêtes gens et fripons, se paient de mots, trouvent dans les mots une assurance, un contentement qu'ils ne trouveraient pas dans les choses. On fait des révolutions pour une vérité qui bientôt (d'après l'opinion d'hommes fort savans en la matière) n'est pas une vérité : on dispute sur la synonymie de *régner* et de *gouverner*; en attendant, les choses vont leur train comme si la question était bien et dûment résolue. On se battra peut-être un jour pour ou contre la république; et puis l'on trouvera que cette république est une forme comme une autre, qu'elle ne peut pas donner de l'esprit aux imbécilles, du désintéressement aux employés publics, du calme aux furieux, de la probité aux intrigans, une voiture et de somptueux dîners à tout le monde. Lorsqu'on a perdu de vue les causes, on s'en venge sur les effets, comme le chien sur la pierre par des morsures, et l'enfant par des coups. La forme nous subjugue et nous perd. C'est la forme, en politique aussi bien qu'en poésie, qui nous fait négliger le fond; et quand nous avons renou-

velé, replâtré l'une, nous croyons avoir refait l'autre. Parce que nous avons changé quelque peu de méthode, nous croyons avoir changé de système.

C'est encore une des maladies de l'époque, que cette rage de changement. On mêle du moderne avec du vieux pour faire du nouveau; c'est Spartacus en face des Tuileries, c'est l'obélisque de Luxor en face de la colonne Vendôme. Pour arriver à la poésie de l'avenir, on passe par le moyen âge; pour arriver à Washington il y a des gens qui voudraient passer par Danton. Ce sera peut-être le chemin le plus agréable; mais à coup sûr ce n'est pas le plus court.

Vous cherchez du nouveau? Mais tout ce qui vous environne est nouveau; mais tout ce qu'il y a au monde de plus ancien, de plus mort, regardé d'un nouveau point de vue, reprend sa fraîcheur et sa vie. Tout est nouveau, parce que tous les instans sont autant de créations; et l'homme qui contemple, crée à son tour les choses que Dieu a créées en les reflétant en soi-même. Renouvelez-vous vous-même, et tout sera changé autour de vous. Ce qui s'est passé depuis quarante ans est assez extraordinaire, assez original, ce me semble : à qui la faute si vous ne savez être que des débris du dix-huitième siècle ou du moyen âge, si vous ne voulez accepter des choses que ce que vous comprenez, c'est-à-dire la moindre partie; si vous ne voulez pas aimer le bien partout où il se trouve, même parmi les choses contraires à vos illusions ou à vos intérêts; ni reconnaître le beau partout où Dieu l'a mis, c'est-à-dire dans l'immensité de ses œuvres?

Aimer le bien et le beau? Voyez plutôt ce qu'ils ont fait de l'amour. Lisez leurs drames les moins ignobles, leurs romans les plus estimés; j'exclus toujours les rares exceptions que tout le monde pourrait vous citer. Si la société était vraiment telle que cette littérature vous la peint, si les femmes étaient si laides et les hommes si décrépits de vice et de désespoir; si le cœur humain était asservi, flétri, dé-

naturé de la sorte ; il ne faudrait plus parler d'avenir, d'espérance, de liberté ; il ne nous resterait à attendre que la civilisation des Cosaques, le bonheur des orangs-outangs, ou bien les voluptés de la mort.

En effet, il y a une partie de notre société qui se meurt, dont les mouvemens convulsifs ne seront prolongés que par l'action galvanique du plaisir et de l'intérêt. C'est l'ennui qui la tue. Elle a tout effleuré : science, richesse, amour, liberté ; mais comme elle n'a eu foi véritable en aucun de ces biens ; comme elle en a fait des buts et non pas des moyens, elle s'y est blasée vite ; elle ne sait plus que vouloir ni que faire. Ce n'est pas le sentiment seul qui s'est tari, c'est l'imagination même : tout est positif, il n'y a plus d'idéal, c'est-à-dire qu'il n'y a rien. Car l'idéal c'est l'infini, l'idéal c'est l'espérance, l'idéal c'est la vie. Non pas cet idéal d'artiste médiocre qui s'en va cousant ensemble des petits bouts de réalité pour couvrir une nudité impudique et difforme ; mais cet idéal qui est l'essence de la nature humaine, qui trouve dans soi-même un type de beauté et de bonheur que par nulle apparence extérieure il ne saurait atteindre.

La littérature presque tout entière à présent, qu'est-elle autre chose qu'une lutte pénible contre l'ennui ? Et tant de discussions et de cérémonies politiques, ne leur ferait-on pas trop d'honneur si on les comparait à des passe-temps ? Amusez-nous, semble dire une certaine classe d'hommes à ses littérateurs comme à ses gouvernans ; amusez-nous, et nous vous pardonnerons toute sorte de monstruosités et de mensonges. Nous ne vous demandons ni vérité, ni liberté, ni génie ; désennuyez-nous, et nous vous paierons, et vous serez nos seigneurs et nos maîtres.

Les désennuyer ? En vérité (et ces messieurs le savent bien), la chose n'est pas si facile.

Tout mal cependant est gros du bien contraire : et de l'ennui jaillira un jour le plaisir et la volupté, du doute la

foi, des apparences la réalité, de l'indifférence l'amour. Il est des époques où la sphère des jouissances et des forces de l'humanité est naturellement portée à s'élargir : alors il y a un moment terrible de désordre, d'incertitude et d'angoisse; il y a un intervalle où les biens d'autrefois nous manquent sous le pied, où les biens à venir ne sont pas encore atteints; en sorte que l'esprit humain se trouve comme suspendu sur l'abîme. Il voudrait faire bonne contenance, mais il doute, il tremble, il est fatigué de cette attitude périlleuse et gênante; et lorsqu'il brave le danger ou qu'il veut le cacher à soi-même en le niant, c'est alors qu'il se sent plus faible et plus agité. Mais peu à peu la jonction du passé avec l'avenir s'opère, le terrain prend de la consistance, la création nouvelle est accomplie, les esprits recommencent à croire, l'humanité se repose.

La littérature, la politique, l'amour, la foi même, à la manière dont les siècles passés les ont conçues et senties, ne suffisaient plus au nôtre. Il fallait quelque chose de moins naïf, mais de plus vaste, où les facultés de l'homme émancipées pussent s'ébattre à leur aise et prendre un développement plus vigoureux et plus prompt. Alors nous avons commencé par détruire; nous avons nié le génie des anciens, dédaigné toute autorité, bafoué tout pouvoir, honni toute croyance, profané ou brisé tout amour. Mais on ne peut pas se dépouiller du passé comme le serpent de sa peau; on doit aimer quelque chose, on doit obéir, on doit croire à quelque chose; la nature humaine est ainsi faite; il serait plus facile de la détruire que de la changer. La voilà donc qui revient avec des nouvelles dispositions à une croyance plus raisonnée, c'est-à-dire non moins humble, mais plus profonde; à une obéissance mieux déterminée par des conditions, c'est-à-dire plus solide; à un amour plus maître de lui-même, c'est-à-dire plus complet et plus puissant; à une étude du passé plus éclairée et plus équitable, c'est-à-dire à une admiration plus sentie. Nous sommes

à peine au commencement de la palingénésie ; et deux siècles s'écouleront peut-être avant qu'elle soit achevée. Il faut que la vieille autorité lutte encore contre la nouvelle, les vieilles formes contre l'esprit nouveau, les rois contre les peuples, les peuples contre les nouveaux tyrans, ennemis et imitateurs des rois ; l'orgueil avec le mystère, l'intérêt avec l'amour, l'individualité avec la société, le métier avec l'art, le calcul avec la poésie, la matière avec Dieu.

Et cependant cette invasion tyrannique faite par les intérêts matériels dans les champs de l'intelligence n'est pas sans une haute raison ; elle est destinée à revendiquer aux phénomènes leur partie de puissance, et, ainsi réhabilités, à les faire servir, comme d'instrumens perfectionnés, au progrès de la foi et de l'amour. La matière a débordé ses anciennes limites où elle se trouvait trop à l'étroit : creusons-lui un lit plus profond et plus large, elle fécondera avec plus d'abondance les moissons et les fleurs de la campagne environnante, si les muscles et les os du corps social se développent, que l'esprit se développe à son tour, qu'il apprenne à les animer tous et à les mouvoir ; que les utilités qui pour le moment nous enchaînent à la terre, deviennent autant d'ailes sur lesquelles nous puissions nous élancer d'un plus noble essor vers les hautes régions de la vie.

T.

VARIÉTÉS.

QUELQUES MOTS

SUR L'HISTOIRE DE NAPLES

DU GÉNÉRAL COLLETTA (1).

L'Italie, ce beau pays, ce pays d'anciens souvenirs, est une contrée dont on parle toujours et dont l'état moral et politique est généralement peu connu. On admire ses monumens et ses gloires passées ; mais, en jetant les yeux sur ses misères présentes, on se plaît à répéter qu'elle ne doit s'en prendre qu'à elle-même si elle n'est pas libre et indépendante comme elle le voudrait. L'Italie, il est vrai, est esclave et opprimée, elle a cherché plusieurs fois à secouer le joug, mais en vain ; la cause de ses maux date de trop loin. Notre élégant poète bolonais, le comte Giovanni Marchetti, l'a dit avec beaucoup de vérité dans une de ses chansons :

Colpa d'antico mal che in lei s'alligna.

Toutes les nations sont venues depuis long-temps ravager et diviser la péninsule italienne. Elle souffre encore les conséquences de ce morcellement, et malgré cela elle a donné de nos jours des preuves éclatantes de patriotisme et de

(1) Cette histoire, qui commence en 1734 et finit en 1835, a été traduite de l'italien en français par M. Ch. Lefebvre de Bécour et L. B., et se trouve à Paris, chez Ladvocat, rue Chabannais, n° 2.

nationalité ; elle a déployé tous les sentimens qui conviennent à un peuple brave et éclairé.

Aussi ne devons-nous pas nous lasser de répéter avec Foscolo : « Italiens, écrivez avant tout l'histoire de votre pays ». C'est par l'histoire moderne de notre patrie que nous pouvons prouver aux étrangers que nous avons le droit d'être fiers du nom italien, non seulement à cause de la gloire de nos ancêtres, mais encore à cause des efforts que nous avons faits, quoique sans fruit, jusqu'à cette heure, pour briser nos chaînes. Le général Colletta, en écrivant l'histoire de sa patrie, le royaume de Naples, un des plus grands États italiens, depuis 1734 jusqu'en 1825, a fait une œuvre d'autant plus nationale et d'autant plus louable, que parmi les Italiens même, il en est qui ont osé calomnier les Napolitains, bien que ce peuple ne soit jamais resté en arrière d'aucun peuple européen, ni dans la voie du progrès et de la civilisation, ni dans le mouvement national ou l'esprit d'indépendance. Voilà une des grandes vérités qui résulte, à mon avis, de cet ouvrage ; vérité que nous allons démontrer en peu de lignes reproduisant en cela le jugement que le général Colletta porte lui-même dans son histoire en faveur de son pays.

Dans le XVIIIe siècle, lorsque le progrès de la politique était un résultat nécessaire des lumières générales qui se répandaient sur toutes les branches des connaissances humaines ; lorsque, en Italie surtout, se réveillait cet esprit de réforme civile et ecclésiastique qui forme le caractère principal de cette époque, le royaume de Naples prit, pour ainsi dire, l'initiative dans les réformes, grâce aussi aux lumières et à l'administration du marquis Tanucci. Le peuple napolitain s'opposa toujours, même de vive force, à l'inquisition, réclama contre la tyrannie de l'église et la licence du clergé : le droit de la haquenée, les offrandes, les tributs tombèrent en désuétude ; on fit de sages lois, on avança de plus en plus la civilisation, et la patrie de Vico

eut dans ce siècle de savans jurisconsultes, d'illustres génies, parmi lesquels il nous suffira de citer Filangieri et Mario Pagano.

Ensuite, lorsqu'en France éclata la révolution de 1789, les principes de liberté se répandirent bientôt à Naples, où ils furent favorablement accueillis par une partie de la population. En même temps, le gouvernement napolitain s'étant réuni aux autres princes italiens contre la république française, ce peuple illustra ses drapeaux dans plusieurs combats qui eurent lieu par terre et par mer. On sait quelle brillante valeur déploya l'armée napolitaine à cette époque dans le nord de l'Italie.

Cependant, l'armée napolitaine ayant des chefs pour la plupart étrangers ou lâches, mal commandée, mal nourrie, fut obligée de céder devant les Français, qui s'avançaient victorieusement sur Naples. Mais l'élan et le courage du peuple se montrèrent en cette occasion d'une manière éclatante et extraordinaire. Le système de guerre pratiqué par les habitans des Abruzzes fut terrible, et la défense de Naples par les lazzaroni prodigieuse. Nous avons déjà dit que des principes de liberté s'étaient répandus dans le royaume de Naples, dont une partie de la population désirait de nouvelles institutions politiques. Les Français y établirent la république Parthénopéenne. Malheureusement le règne de la liberté ne dura pas long-temps : mais dans ce court espace de temps les républicains de Naples firent des prodiges de valeur, et même dans les revers, au milieu des persécutions, et en face de l'échafaud, ils montrèrent une fermeté et un héroïsme sans exemple. Presque tous les individus, prêtres ou laïques, nobles ou plébéiens, qui composaient la légion calabraise, voulant tenir leur parole de ne survivre point à la chute de la république, moururent sur la brèche du fort Viviena plutôt que de se rendre ou de capituler.

Par malheur, les armées de la liberté succombèrent,

beaucoup de sang fut répandu, et les hommes illustres tels que Pagano, Cirillo, Caracciolo, et plusieurs autres citoyens très estimables, furent cruellement immolés. On a beaucoup et justement admiré la résistance qne les Espagnols firent aux étrangers pendant la guerre de l'Indépendance. Cependant ce sont les Napolitains qui en donnèrent l'exemple, ayant été les premiers en Europe qui osèrent se lever contre les armées victorieuses de la France. En effet, les troupes qui revenaient de Vienne et d'Austerlitz, sous le commandement du maréchal Masséna, ne parvinrent qu'au bout de deux ans à occuper l'extrémité de la Calabre, où ils souffrirent des pertes considérables. Et, pendant les dix années du règne des Français, les Napolitains se couvrirent de gloire dans le Nord, et particulièrement à Dantzick, en Espagne, en Italie.

En 1813 et 1814, lorsque dans toute l'Italie les esprits s'agitaient pour la liberté et l'indépendance italienne, Naples, en étendant sa domination, répandit dans les États de l'église des germes d'unité nationale.

Ce fut une armée napolitaine qui, en 1815, parcourut la péninsule italienne, déployant le drapeau de la liberté, pour l'engager à secouer le joug de l'étranger et à devenir libre et unie. Malheureusement les destins s'y opposèrent.

La restauration bourbonnienne respecta plusieurs institutions qui avaient été établies pendant le règne de Murat, mais elles ne suffisaient pas à la civilisation, qui avait fait beaucoup de progrès ; elles ne suffisaient pas aux opinions libérales très répandues dans le royaume, grâce aussi à la très nombreuse secte des carbonari.

C'est pour cela qu'en 1820, lorsqu'un mouvement libéral se prononça de nouveau en Europe, les Napolitains furent les premiers, en Italie, à chercher et à obtenir un régime constitutionnel à la suite d'une admirable révolution.

En effet, quel patriotisme, quel enthousiasme, quel

amour pour le bien public et pour la liberté ! Le peuple napolitain montra évidemment qu'il était mûr pour la liberté et que sa civilisation était assez avancée pour qu'il pût jouir d'un système constitutionnel. On fit de sages lois, on établit des institutions libérales ; on exécuta des réformes utiles : on admira bientôt dans le parlement des orateurs distingués, et tous les principes d'un bon système représentatif reçurent le plus grand développement. Mais le peuple napolitain, dit Colletta, trompé, trahi, ne défendit pas ces institutions.

Il est fâcheux que le général Colletta, en énumérant les causes de la chute de cette révolution, parle avec trop peu de ménagemens et avec une injuste amertume d'un de ses braves compagnons d'armes, le général Guillaume Pépé, homme fort honorable, qui a souvent donné des preuves de son amour pour le bien public et pour l'indépendance de sa patrie. La lettre que le régent même lui écrivit le 12 juillet 1820, prouve qu'il n'était pas ambitieux, comme le dit Colletta, puisque ce fut lui-même qui demanda l'abolition du grade de capitaine-général de l'armée dont il était investi. Il est certain qu'il jouissait généralement d'une haute estime dans le royaume, mais il ne se servit de son ascendant que pour conserver l'ordre et faire le bien de son pays. On a prétendu à tort que s'il n'eût pas attaqué les Autrichiens à Rieti, on aurait pu espérer un arrangement avec les puissances moyennant quelques modifications au statut constitutionnel. La conduite tenue par les cabinets, après l'intervention autrichienne à Naples, et après celle des Français en Espagne, fait bien voir que les propositions des puissances alliées n'étaient que des prétextes pour tromper les peuples, tandis que leur intention était la destruction totale de toute liberté.

Une des véritables causes de cette chute fut l'incurie et l'inaction du gouvernement napolitain, qui ne songea point à former une armée, ni à la pourvoir des armes et des

objets d'équipement nécessaires pour faire la guerre. La modération excessive, et même funeste, du gouvernement constitutionnel envers les autres États italiens qui étaient prêts à suivre le mouvement, fut aussi, quoi qu'on en ait dit, une faute très grave, une faute dont les autres gouvernemens d'Italie, dont les puissances d'Europe, comme le dit très bien Colletta, ne lui ont tenu aucun compte.

Malheureusement ces fautes ont été renouvelées plus tard en Italie ! On n'a pas considéré que la révolution de 1831 avait été opérée dans un but national, et non provincial ; obtenue par la volonté générale du peuple, et se fondant sur un principe dans lequel nous avons tous d'abord eu confiance, on a persisté jusqu'au dernier moment à y prêter une foi aveugle ; on a négligé ainsi les moyens extraordinaires d'une défense efficace et opiniâtre, et on a confondu la modération, qui est une nécessité de l'époque, avec le manque d'énergie, cette énergie nécessaire dans toute révolution, et surtout en Italie, où une nation entière est à reconstituer.

Mais revenons à l'histoire de Naples, et concluons, avec Colletta, que le peuple napolitain n'expia que trop ces fautes; que le despotisme succéda à la liberté, que les supplices et les martyres n'ont pas suffi pour le dompter, et que c'est un esclave qui frémit et fait encore trembler ses oppresseurs.

Nous laisserons à d'autres le soin de juger les opinions politiques du général Colletta, et le mérite littéraire de cet ouvrage. Son style sévère et concis, qui rappelle la manière de Tacite, la vérité avec laquelle tant d'épisodes intéressans sont décrits, les réflexions philosophiques de l'auteur, tout contribue à rendre la lecture de cette histoire extrêmement intéressante.

Il est juste d'ajouter à ces observations que les traducteurs de ce livre ont bien rempli leur tâche. Les préfaces et les notes de l'un d'eux, M. Ch. Lefebvre de Bécour, auteur de

l'ouvrage intitulé *la Belgique et la Révolution de Juillet*, méritent surtout de fixer l'attention, par la franchise des jugemens, l'étendue des recherches et la netteté de ses éclaircissemens. Tout ce qu'on peut regretter, c'est que M. Ch. Lefebvre de Bécour, qui paraît bien connaître l'histoire moderne de l'Italie et de l'Europe, et que nous croyons sincèrement attaché à la cause de notre belle patrie, n'ait pas encore plus souvent développé, dans le cours de cet ouvrage, des pensées qui lui donnent un nouveau prix.

F. Canuti.

CHRONIQUE GÉNÉRALE.

Ce n'est point des affaires de l'Espagne seulement, ou de celles de tout autre peuple en particulier, que nous sommes appelés à dire aujourd'hui qu'elles se compliquent ou qu'elles avancent. Avec les évènemens qui se généralisent, nos paroles doivent se généraliser aussi. A l'heure qu'il est, l'Europe entière s'agite ou menace de s'agiter. Les temps arrivent où les nombreuses questions, pendantes depuis plusieurs années sur tous les points de notre vieux continent, vont recevoir leur solution. Le volcan gronde et paraît vouloir faire irruption de tous les côtés à la fois. De même qu'en tombant un corps augmente de vitesse à mesure que diminue l'espace qui lui reste à parcourir, de même les évènemens, les révolutions particulières se multiplient et se succèdent plus rapidement, à fur et à mesure que nous approchons de cette conflagration générale européenne, dont les esprits méditatifs et observateurs aperçoivent depuis long-temps des signes non équivoques.

Dans le monde politique actuel, deux principes se font une guerre à mort : le principe de l'égalité, de la liberté, lequel est aussi celui de la charité, et le principe du privilége, de l'esclavage, lequel est aussi celui de l'égoïsme. Tous deux se trouvent plus ou moins dans les mœurs, dans les lois, dans les institutions de tous les peuples de l'Europe, et puisent dans un contact de tous les jours, de tous les momens, une cause de lutte sans cesse renaissante. Chacun des deux tend nécessairement, continuellement à comprimer, à détruire l'autre ; de là des antipathies, des haines, des collisions, des révolutions, révolutions inévitables, et que certains esprits pourtant, se croyant très habiles quand ils ne sont qu'étroits et vaniteux, pensent pouvoir conjurer. Dans ce but, ils se mettent à louvoyer, donnant tantôt à droite, tantôt à gauche, recourant à des moyens inconnus avant eux et aussi peu raisonnables que la fin qu'ils se proposent ; de là aussi ces idées mixtes, bâtardes, qui n'ont de nom dans aucune langue, le système de bascule, celui d'un prétendu juste-milieu, comme si une sorte d'alliance était possible entre les contradictoires, entre le vrai et le faux, le bien et le mal, le oui et le non. Mais soyons justes : les hommes dont nous parlons ne sont pas d'une aussi médiocre capacité que nous avons l'air de le dire. Ils ne manquent pas au contraire d'une certaine portée d'esprit ; leur mémoire sait beaucoup de faits ; ils ont quelques idées générales, beaucoup d'idées fines et rusées surtout ; mais ils n'ont pas de cœur, les entrailles leur manquent. Ils s'aiment, mais ils n'aiment pas ; incapables d'un sacrifice, si petit qu'il soit, ils veulent avant tout le maintien tel quel de ce qui est, dans la crainte qu'un changement quelconque ne cause quelque préjudice à leur fortune, à leur position sociale ; dans la crainte que certains préjugés qu'ils exploitent à leur profit ne soient remplacés par des vérités qui profitent à tous. *Après nous le déluge*, telle est l'expression qui les caractérise, qui les résume ; telle est la devise qu'ils ont empruntée à l'égoïste Louis XV. Mais juste récompense de leur insensibilité, il arrive souvent que le déluge qu'ils croyaient loin encore, laisse tout-à-coup déborder ses grandes eaux et qu'ils sont les premiers à y périr.

Quelque chose de semblable se prépare, qui, encore une fois,

servira d'enseignement à tous ceux qui seront tentés de suivre de déplorables exemples. L'état de paix factice, dans lequel, à force de ruses, d'inutiles complaisances, de concessions stériles, sont parvenus à se maintenir, depuis quelques années, les différens états de l'Europe, menace de se convertir en une guerre générale. A quoi donc aurontservi la violation permise des traités, l'abandon de la Pologne? L'Europe est en travail du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest. Partout l'absolutisme et la doctrine, la tyrannie des rois, celle des charlatans menacent ruine et vont s'envoler en poussière.

Voyez la Pologne que nous savions bien, nous, n'être pas morte. Elle est tellement pleine de vie et de nationalité, que, dans l'absence même de toute démonstration de sa part, elle fait trembler, rugir son tyran. A l'audition de sauvages paroles, l'Europe s'est émue et a conçu autant de mépris que d'horreur pour celui qui les a prononcées, en même temps qu'elle a senti se réveiller et s'accroître son estime et sa sympathie pour une nation qui, malgré ses affreuses souffrances, conserve encore assez de dignité et d'énergie, de confiance et de vitalité pour inspirer à son atroce persécuteur tant de crainte et de colère. Non, la nationalité polonaise ne périra pas.

La Sardaigne elle-même, cette île placée entre la France, l'Espagne et l'Italie, ce refuge, jusqu'à présent, de toutes les idées, de toutes les institutions arriérées, cette terre sur laquelle pèse depuis tant de siècles tout le despotisme féodal, ne pouvait plus long-temps rester impassible à la vue des changemens, des révolutions successives qui se sont opérées et qui s'opèrent sur les trois rivages qu'elle contemple du haut de ses rochers, et dont l'atmosphère la presse de toutes parts.

L'Italie attend l'occasion de refaire sa révolution. L'Espagne a fait la sienne. En même temps que des mesures énergiques ont été prises par elle pour étouffer la guerre civile, elle procède à la confection de lois fondamentales conçues dans un esprit largement libéral. Aux deux extrémités de l'Europe, le Portugal et la Grèce tendent à se débarrasser de certaines influences mesquines et délétères, qui arrêtent le développement des

germes de liberté que ces deux pays avaient puisés dans leur glorieuse révolution. En Hollande, les mécontentemens populaires, le refus de l'impôt ont forcé le vieux roi à retirer et à licencier les troupes qui surveillaient les frontières de la Belgique. L'Autriche se sépare de l'alliance du Nord ; la navigation du Danube, le traité de commerce qu'elle a contracté avec le nouveau royaume d'Othon, l'influence qu'elle ne serait pas fâchée d'acquérir à la cour du sultan, tout la met en opposition directe avec la Russie. La France et l'Angleterre ne se méprennent pas sur les intentions hostiles de cette dernière puissance à leur égard. Les Etats-Unis et la France se menacent; des préparatifs de guerre ont lieu dans ces deux pays. Des escadres sont prêtes à mettre à la voile. On noue des alliances. Jamais session ne se sera ouverte au milieu de circonstances plus propres à donner au discours du roi des Français un plus vif, un plus grand intérêt.

CHRONIQUE POLONAISE.

DISCOURS DE L'EMPEREUR NICOLAS.

Qui ne connaît maintenant la fameuse allocution de l'empereur Nicolas adressée le 16 octobre dernier à une députation de la ville de Varsovie, admise à son audience au palais de Lazienki ? Elle a retenti d'un bout de l'Europe civilisée à l'autre, et partout elle a produit le même effet de surprise et d'horreur. Il est de notre devoir de la consigner dans notre journal comme acte qui a fait une sensation extraordinaire, qui a remis, pour ainsi dire, la cause polonaise sous les yeux de tous les hommes pensans, qui a animé la sympathie générale qu'elle inspire, et qui a enfin reporté sur les souffrances de la Pologne l'attention de tous les peuples. Deux versions existent de cette allocution ; l'une communiquée aux gouvernemens français et anglais par leurs agens, et qui leur est parvenue les premiers jours de novembre ; l'autre adressée de Varsovie à Francfort un mois après le jour où le discours a été tenu. Entre ces deux versions, la première offre beaucoup plus de

garantie que la dernière, qui a été évidemment retouchée après qu'on eut appris à Varsovie le mauvais effet qu'elle avait produit à Berlin, à Vienne et en Allemagne. Quoi qu'il en soit, les deux versions méritent d'être conservées. Nous allons les reproduire toutes deux en regard l'une de l'autre pour mieux en faire saisir les différences.

VERSION

Du *Journal des Débats* (1) et du *Morning Chronicle*.

« Je sais, Messieurs, que vous avez voulu me parler; je connais même le contenu de votre discours, et c'est pour vous épargner un mensonge, car je sais que vos sentimens ne sont pas tels que vous voulez me le faire accroire.

» Et comment y pourrais-je ajouter foi, quand vous m'avez tenu ce même langage la veille de la révolution? N'est-ce pas vous-mêmes qui me parliez il y a cinq ans, il y a huit ans, de fidélité, de dévouement, et qui me faisiez les plus belles protestations de dévouement? Quelques jours après vous avez violé vos sermens, vous avez commis des actions horribles.

VERSION

Du *Journal de Francfort* (2).

« Vous avez voulu me voir, Messieurs, eh bien je vous reçois; vous avez voulu me tenir un discours, mais pour vous épargner un mensonge, je n'ai pas voulu que ce discours fût prononcé devant moi. Oui, messieurs, c'est pour vous épargner un mensonge, car je sais que vos sentimens ne sont pas tels que vous voulez me le faire accroire, et que la plupart d'entre vous, replacés dans les mêmes circonstances, seraient prêts à recommencer ce qu'ils ont fait durant la révolution.

» N'est-ce pas vous-mêmes qui me parliez, il y a cinq ans, il y a huit ans, de fidélité, de dévouement, et qui me faisiez les plus belles protestations d'attachement? Quelques jours après, vous aviez brisé vos sermens et vous aviez commis des actions horribles.

(1) Voir le *Journal des Débats* du 11 novembre 1835. La date qu'indique ce journal est inexacte; d'après le journal officiel de Varsovie du 17 novembre, le discours a été prononcé le 16 octobre.

(2) Voir le *Journal de Francfort* du 23 novembre 1835.

» L'empereur Alexandre, qui avait fait pour vous plus qu'un empereur de Russie n'aurait dû faire, qui vous a comblés de bienfaits, qui vous a favorisés plus que ses propres sujets et vous a rendu la nation la plus florissante et la plus heureuse, l'empereur Alexandre a été payé de la plus noire ingratitude.

» L'empereur Alexandre, qui avait fait pour vous plus qu'un empereur de Russie n'aurait dû faire (je le dis parce que je le pense), qui vous avait comblés de bienfaits, qui vous avait favorisés plus encore que ses propres sujets, et avait fait de vous la nation la plus heureuse et la plus florissante, l'empereur Alexandre a été payé par vous de la plus noire ingratitude.

» Vous n'avez jamais pu vous contenter de la position la plus avantageuse, et vous avez fini par briser vous-mêmes votre bonheur ; je vous dis ici la vérité pour éclaircir notre position mutuelle, et pour que vous sachiez bien à quoi vous en tenir, car je vous vois et vous parle pour la première fois depuis les troubles (1) ; et pour la première fois aussi vous devez me considérer comme empereur de Russie et non plus comme roi de Pologne.

» Vous n'avez jamais su vous contenter de votre position, quelque avantageuse qu'elle fût, et vous avez fini par détruire vous-mêmes votre bonheur en déclinant et foulant aux pieds vos institutions. Je vous dis ici la vérité pour éclaircir une fois pour toutes notre position mutuelle, et pour que vous sachiez bien à quoi vous en tenir.

» Messieurs, il faut des actions et non pas des paroles ; il faut que le repentir vienne du cœur. Je vous parle sans m'échauffer ; vous voyez que je suis calme, je n'ai pas de rancune et je vous ferai du bien malgré vous. Le maréchal que voici remplit mes intentions, me seconde dans mes

» Il faut des actions et non pas des paroles ; il faut que le repentir vienne de là (l'empereur a mis la main sur le cœur). Vous voyez que je vous parle sans m'échauffer, que je suis calme, que je n'ai pas de rancune ; car j'ai depuis longtemps pardonné les offenses contre moi et ma famille. Mon

(1) Les paroles qui suivent jusqu'à la fin du paragraphe se trouvent dans la copie du discours parvenue au gouvernement anglais. Voyez le *Morning Chronicle* cité par le *Journal des Débats* du 21 novembre 1835.

vues et pense aussi à votre bien-être. »

A ces mots les membres de la députation saluent le maréchal.

« Eh bien ! Messieurs, que signifient ces saluts? Avant tout il faut remplir ses devoirs, il faut se conduire en honnêtes gens. Vous avez, Messieurs, à choisir entre deux partis, ou persister dans vos illusions d'une Pologne indépendante, ou vivre tranquillement et en sujets fidèles sous mon gouvernement.

» Si vous vous obstinez à conserver vos rêves de nationalité distincte, de Pologne indépendante et toutes ces chimères, vous ne pouvez qu'attirer sur vous de grands malheurs. J'ai fait élever ici la citadelle, et je vous déclare qu'à la moindre émeute je ferai foudroyer la ville, je détruirai Varsovie, et certes ce n'est pas moi qui la rebâtirai.

» Il m'est bien pénible de vous parler ainsi ; il est bien pénible à un souverain de traiter ainsi ses sujets; mais je vous

unique désir est de vous rendre le bien pour le mal, de vous rendre heureux en dépit de vous-mêmes, car j'en ai fait serment devant Dieu, et je ne trahis pas mes sermens. Le maréchal que voici remplit mes intentions, me seconde dans mes vues, et pense aussi à votre bien-être. »

A ces mots toute la députation a salué le maréchal.

« Eh bien! Messieurs, que prouvent ces saluts? Rien du tout. Avant tout il faut remplir vos devoirs, vous conduire en honnêtes gens. Vous avez, Messieurs, deux partis à prendre; ou persister dans vos illusions d'une Pologne indépendante, ou vivre tranquillement et en sujets fidèles sous mon gouvernement.

» Si vous vous obstinez à conserver vos rêves, vos utopies de nationalité distincte, de Pologne indépendante et toutes ces chimères, vous ne pouvez qu'attirer sur vous de grands malheurs. J'ai élevé ici la citadelle d'Alexandre, et je vous déclare qu'à la moindre émeute je foudroierai la ville, je détruirai Varsovie, et certes ce ne sera pas moi qui la rebâtirai.

» Il m'est bien pénible de vous parler ainsi ; il est bien pénible à un souverain de traiter ainsi ses propres sujets;

le dis pour votre propre bien. C'est à vous, Messieurs, de mériter l'oubli du passé. Ce n'est que par votre conduite et par votre dévouement à mon gouvernement que vous pouvez y parvenir.

» Je sais qu'il y a des correspondances avec l'étranger, qu'on envoie ici de mauvais écrits, et que l'on tâche de pervertir les esprits. Mais la meilleure police du monde, avec une frontière comme vous en avez une, ne peut empêcher les relations clandestines. C'est à vous-mêmes à faire la police, à écarter le mal.

» C'est en élevant bien vos enfans, en leur inculquant des principes de religion et de fidélité à leur souverain, que vous pouvez rester dans le bon chemin.

» Et au milieu de tous ces troubles qui agitent l'Europe, et de toutes ces doctrines qui ébranlent l'édifice social, il n'y a que la Russie qui reste forte et intacte. Croyez-moi, Messieurs, c'est un vrai bonheur d'appartenir à ce pays et de jouir de sa protection.

» Si vous vous conduisez bien, si vous remplissez tous vos devoirs, ma sollicitude paternelle s'étendra sur vous tous, et malgré tout ce qui s'est passé,

mais je vous le dis pour votre bien. C'est à vous, Messieurs, de songer à mériter l'oubli du passé. Ce n'est que par votre conduite, par votre dévouement au gouvernement, que vous pourrez y parvenir.

» Il n'y a pas de police au monde qui puisse empêcher des relations clandestines avec l'étranger. Mais c'est à vous-mêmes à faire la police, à éviter le mal.

» C'est en élevant bien vos enfans, en leur inculquant des principes de religion et de fidélité à leur souverain, que vous pouvez rester dans le bon chemin

» Au milieu de tant de troubles qui agitent l'Europe, en dépit de toutes les doctrines qui ébranlent l'édifice social, vous avez le bonheur de vivre paisibles sous l'égide de la Russie, qui reste forte et intacte et veille sur vous. Croyez-moi, Messieurs, c'est un vrai bonheur d'appartenir à ce pays et de jouir de sa protection.

» Si vous vous conduisez bien, si vous remplissez tous vos devoirs, ma sollicitude s'étendra sur vous tous, et malgré tout ce qui s'est passé, mon

mon gouvernement pensera toujours à votre bien-être.	gouvernement pensera toujours à votre bien-être et à votre bonheur.
» Rappelez-vous bien ce que je vous ai dit. »	» Rappelez-vous bien tout ce que je vous ai dit. »

Une lecture attentive des deux textes ci-dessus suffit pour se convaincre que le discours ayant été improvisé, il a dû être rédigé par trois personnes qui l'ont entendu prononcer; autrement comment supposer qu'il eût été possible de saisir et de reproduire des paragraphes entiers sans changer une phrase, un mot, sans changer même l'ordre des paroles. Cela posé, nous soutenons que les différences du texte ne peuvent avoir été le résultat que de deux causes, ou bien d'un oubli accidentel, ou bien d'un désir de rectification venu après coup. C'est ainsi que dans le quatrième paragraphe de la version de Francfort, les mots : *en déclinant et foulant aux pieds vos institutions*, paraissent avoir été omis dans la version communiquée au *Journal des Débats* par inadvertance, par oubli, d'autant plus que les paroles qui les précèdent renferment le même sens. C'est ainsi que dans le paragraphe cinquième de la même version de Francfort, les paroles : *Car j'ai depuis long-temps pardonné les offenses contre moi et ma famille. Mon unique désir est de vous rendre le bien pour le mal, de vous rendre heureux en dépit de vous-mêmes, car j'en ai fait serment devant Dieu et je ne trahis pas mes sermens*, sont évidemment l'œuvre du correspondant du journal de Francfort, qui a eu tout le temps, depuis le 16 octobre jusqu'au 14 novembre, d'arrondir la période, de la compléter et la rendre plus digne de publicité. C'est d'autant plus vraisemblable, que les paroles ajoutées sont trop significatives pour avoir pu échapper aux agens de France et d'Angleterre si elles avaient été dites, et qu'il est impossible de leur supposer à tous deux une inadvertance aussi caractérisée. Nous ne dirons rien sur le paragraphe onzième, où les deux versions offrent une différence notable, si ce n'est que le texte du *Journal des Débats* nous paraît plus conforme à une improvisation véhémente, caractère de toute l'allocution, et que celui de Francfort trahit plutôt une rédaction faite plus tard avec calme et mesure.

Quoi qu'il en soit de ces deux textes, l'allocution a produit son effet. Elle a produit l'étonnement, le mépris, elle a été reçue comme un outrage, elle a produit le désir de le venger. Sept journaux se sont mis en ligne pour représenter

l'Europe civilisée ; ce sont : *le Journal des Débats, le Courrier,* en France; *le Morning Chronicle, le Times, le Sun, le Courier* et *le Globe*, en Angleterre. Voici un relevé abrégé et rapide du jugement qu'ils en ont porté.

Le discours a produit l'étonnement et le mépris.

« C'est une étrange allocution, il faut l'avouer, dit le *Journal des Débats* (*a*), que celle de l'empereur Nicolas au corps municipal de Varsovie... Que veut l'empereur Nicolas avec de pareilles paroles? Quel est son but, son intention ? Est-ce à l'Europe qu'il s'adresse ? est-ce à la Pologne?... Nous cherchons à y trouver de l'habileté, tant il nous répugne de penser que ce discours n'est que la boutade d'un despote irrité, qui pousse la colère jusqu'à l'indiscrétion. »

« Nous avouons, dit le *Morning Chronicle* (*b*), que jusqu'à ce que nous eussions eu ce document, nous ne concevions pas la férocité du tartare que le souverain s'efforçait jusqu'ici de cacher sous les apparences de politesse et de douceur, et sous un langage convenable. »

« C'est un épouvantable document que le discours prononcé, dit-on, par l'empereur Nicolas à Varsovie, s'écrie le *Courier de Londres* (*c*), et dans lequel il menace les Polonais de sa vengeance, les traite d'ingrats, comme si ce n'était pas assez pour eux de fléchir patiemment sous un joug d'airain, et qu'ils dussent encore entonner des louanges à la gloire de leur tyran ! »

« Oui, il y a de quoi s'indigner, ajoute le *Journal des Débats* (*d*), quand on songe à qui s'adresse l'outrage, à quelle généreuse nation, à quels malheurs, à quels vaincus ! »

« Nous déclarons sans hésiter, conclut le *Morning Chronicle* (*e*), qu'un pareil homme (l'empereur Nicolas), n'est pas fait pour gouverner cinquante millions de ses semblables. Un souverain qui viole sans pudeur la promesse de son prédécesseur... qui transgresse ses propres lois par des confiscations, expressément défendues par ces mêmes lois, qui, après avoir triomphé de la liberté, au lieu de se conduire avec la clémence qui sied à un esprit royal et élevé, proclame ouvertement son antipathie implacable contre un peuple qu'il devrait chérir et protéger, un tel souverain se dépouille volontairement de toutes les sanctions qui entourent l'autorité légitime ! C'est un usurpateur, et le plus criminel de tous; un usurpateur contre qui doivent se soulever tous les cœurs et s'armer tous les bras. »

« Un pareil langage, ajoute le même *Morning Chronicle* du 20 novembre (*f*), dans la bouche d'un souverain chrétien, parlant à un peuple chrétien, est tellement révoltant, que nous sommes tentés de partager l'opinion de quelques uns de nos confrères

(*a*) V. le *Journal des Débats* du 13 novembre. — (*b*) *Id.* du 17. — (*c*) *Id.* du 16. — (*d*) *Id.* du 13. — (*e*) *Id.* du 17. — (*f*) *Id.* du 21.

qui le considèrent comme le résultat d'un paroxisme de folie héréditaire dans la famille impériale de Russie. »

« On dit que l'empereur Nicolas à Varsovie, observe le *Courrier Français* (g), ne se considère pas comme roi constitutionnel dans la capitale d'une de ses provinces, et que c'est bien plutôt en conquérant qu'il se présente. Mais voilà justement le grief de l'Europe. Est-ce qu'il est permis à l'empereur de Russie de considérer comme une conquête ce qu'il n'a obtenu que par les conditions amiables d'un traité? Est-ce qu'il lui est permis de changer à son gré le titre de sa possession, quand c'est l'Europe tout entière, assemblée en un congrès solennel, qui a dressé les conditions de ce titre?... Comment est-il possible de soutenir qu'un traité qui, en opérant la réunion sous le même sceptre du royaume de Pologne à l'empire de Russie, a eu soin de stipuler l'existence individuelle et distincte du premier de ces États, n'a pas prétendu maintenir sa nationalité? Le congrès de Vienne a bien pu vouloir que le souverain russe devînt en même temps polonais, mais non que le peuple polonais devînt russe. »

« Enfin, dans ce discours, ajoute le *Journal des Débats* (h), c'est la vieille Moscovie perçant l'enveloppe de politesse et de civilisation dont elle s'est tant bien que mal affublée : c'est la barbarie devant Pierre le Grand. Après un pareil discours, Saint-Pétersbourg, pour le Czar, est trop européen et trop civilisé : il faut Moscou et le vieux Kremlin, il faut le château d'Ivan IV. Le palais de Catherine n'est pas de mise, et la cabane même où couchait Pierre-le-Grand, quand il bâtissait Saint-Pétersbourg, ne convient plus à un prince qui parle de foudroyer et de détruire les villes, et qui jure de les laisser en ruines. »

Ajoutons à ces citations que, même les feuilles amies de la Russie, celles de la *Hollande* (i), celles *orangistes* en Belgique (k), celles de la presse *légitimiste* en France, enfin celles de l'*Allemagne* (l), ont prouvé leur étonnement, soit en n'ajoutant pas foi à certaines phrases du discours, soit en mettant en doute son existence même et en déclarant que s'il était vrai, il prouverait la barbarie la plus sauvage.

Nommons enfin la *Gazette de France* (m) qui, après avoir rapporté la nouvelle version du discours d'après le *Journal de Francfort*, n'en montre pas moins son étonnement de ce que l'empereur Nicolas veuille se targuer « de faire le bonheur de » la Pologne magré elle, et cela en lui ravissant sa religion et » sa nationalité. »

Le discours a été considéré comme un outrage fait à l'Europe.

(g) V. le *Courrier Français* du 22 novembre. — (h) V. le *Journal des Débats* du 13. — (i) V. la *Gazette de la Haye*. — (k) V. le *Lynx*. — (l) V. le *Courrier Allemand*. — (m) V. la *Gazette de France*.

« Dans son étrange discours aux Polonais, dit le *Journal des Débats* (n), il a oublié que l'Europe l'écoutait... il a oublié le traité de Vienne qui fait cependant encore la loi de l'Europe .. il a oublié les égards qu'il doit à ses plus intimes alliés, au roi de Prusse, son beau-père, et à l'empereur d'Autriche, quand il a proclamé que la Russie était la seule puissance ferme et intacte au milieu du bouleversement de l'Europe.

» Si l'empereur Nicolas a calculé cet oubli des traités qui sont le droit public de l'Europe, cette hardiesse annonce de grands desseins... L'empereur Nicolas traite de rêve chimérique l'idée d'une Pologne distincte de l'empire russe. Le mot n'est point honnête, quand on songe que ce rêve chimérique est le vœu et l'expression même du traité de Vienne... Nous ne sommes pas étonnés que l'esprit... qui est tout infatué de l'excellence de son propre pouvoir, déclare avec cet orgueil qui est d'ordinaire l'attribut du manque de civilisation, que la Russie est la terre promise de l'Europe, le champ d'asile de la société, le refuge de la paix et de l'ordre... L'empereur Nicolas croit-il que l'Europe l'ait choisi pour son soutien et son défenseur?... Il semble s'être fait le dieu et le pontife de la propagande absolutiste. Le pouvoir illimité lui paraît une religion qu'il prêche à son profit, avec une foi d'une assurance impertubable. Nous ne savons pas s'il a fait déjà des prosélytes, mais nous craignons que sa prédication de Varsovie ne lui fasse tort. »

« Le discours de Nicolas, observe le *Time* (o), est pour l'Europe en général, et notamment pour la France et l'Angleterre, une amère dérision, une insulte, une provocation même, qui, nous l'espérons, ne manquera pas de porter ses fruits avec le temps. Dans cette explosion d'un barbare chamarré d'or et d'argent, nous trouvons une leçon qui s'applique aux différentes chances qui menacent l'Angleterre, ainsi que d'autres puissances de l'Orient et de l'Occident. »

Cet outrage doit être vengé.

« Nous ne doutons pas, dit le *Globe* (p), que l'Autriche ne soit aussi animée que la France et l'Angleterre pour la défense de ses intérêts contre une puissance qui peut encore être facilement arrêtée, et l'insulte faite par le discours de Varsovie à tous les gouvernemens civilisés de l'Europe aura son plein effet, en opérant l'union de leurs forces et de leurs vues contre l'ennemi commun. »

« Le *Chronicle* assure, dit le *Courrier de Londres* (q), que dans la version du discours qu'a reçue notre gouvernement, Nicolas renonce expressément au titre de roi de Pologne, et ne parle aux Polonais que comme empereur de Russie. Peut être pourra-t-on tirer avantage de cette renonciation spontanée pour proclamer le rétablissement du royaume de Pologne dans la situation où il existait avant le traité de Vienne, et les puissances qui l'ont alors concédé et

(n) V. le *Journal des Débats* du 15 novembre. — (o) *Id.* du 20. — (p) *Id.* du 21. — (q) V. le *Courrier Français* du 21 novembre.

garanti à la Russie pourraient, sans violer ni droits ni traités, réorganiser la Pologne en royaume indépendant. Dans tous les cas, ce célèbre discours paraît fait pour amener de grands changemens. »

« Dans tous les cas, ajoute le *Sun* (*r*), comme nous l'avons déjà dit (*s*), la guerre est inévitable tôt ou tard ; il n'est pas douteux que le czar s'y prépare, et que les vaisseaux qui se construisent en ce moment dans la mer Noire ne soient destinés à disputer la navigation de la Méditerranée à la flotte anglaise. A quelque époque qu'elle vienne, nous saluerons l'annonce d'une guerre avec la Russie comme l'aurore de la liberté européenne. Nous ne connaissons pas d'évènement qui nous fût plus agréable, et cela parce que ce serait une guerre de principes plutôt qu'une lutte de forces matérielles. »

Terminons ce sujet par une observation qui résume tout l'effet produit par la singulière et bizarre apostrophe de Nicolas. Cette apostrophe a ému la France, l'Angleterre et l'Allemagne; elle a ranimé la sympathie qu'elles portent à la cause polonaise, et a servi à rendre cette cause presqu'aussi palpitante d'intérêt qu'elle l'était durant la dernière lutte. Elle a affligé les amis de la Russie; elle a relevé l'espoir des Polonais et a rappelé à tout le monde le vieil adage : *Quos vult perdere Deus, dementat prius*.

DÎNER DE FERGUSSON.

Les électeurs de Castle-Douglas (1) ont offert, le 26 octobre dernier, un grand dîner à leur représentant au Parlement, M. Cutlar Fergusson, actuellement membre du cabinet, auquel assistaient, lord Dudley Stuard, le prince Adam Czartoryski et le comte Ladislas Zamoyski. M. Cutlar Fergusson en répondant au toast, porté en son honneur par le major Culton d'Auchnabony, président du banquet, et après avoir tracé l'historique de sa vie politique, et expliqué à ses commettans les motifs de son vote sur les questions les plus importantes de son pays, s'est exprimé en ces termes :

« Il me reste maintenant à vous entretenir d'un autre sujet. Nous avons parmi nous aujourd'hui mon illustre ami, le prince Czartoryski, dont le nom, je puis le dire, est européen. (Bruyans applaudissemens.) Cet illustre personnage n'a, dans sa longue et active carrière, jamais dévié de ces principes nobles et sacrés qui font la base et l'honneur de l'humanité. Il

(*r*) *Journal des Débats* du 19 novembre. — (*s*) V. le *Journal du Commerce* du 16 novembre.

(1) Castle Douglas est situé en Ecosse, dans le comté ou Stewartry de Kirkudbright, entre la ville de ce nom et Dumfries.

a été quelque temps ministre de l'empereur Alexandre; mais il quitta ce poste élevé dès que le bien de sa patrie l'exigea. Il fut bientôt après, ainsi que toute la nation polonaise, porté au désespoir par l'oppression des Czars. Quoique exposé à perdre une immense fortune, il n'hésita point à suivre la ligne de conduite que lui dictèrent sa conscience et son patriotisme, et à prendre une part active au grand mouvement national qui devait rendre la liberté à son pays. Malheureusement cet espoir ne se réalisa point. Vous savez tous comment s'est terminée cette lutte héroïque, pleine de gloire et de malheur. Le prince Czartoryski a vu tous ses biens confisqués; obligé de fuir le sol de la patrie, il dut se séparer des objets de ses plus vives affections. Je ne m'étendrai pas sur ce qui fut la cause de tant de douleurs, mais je dirai qu'exilé et dépossédé de sa fortune, il a conservé ce qu'il estime plus que tout autre chose, son honneur. (Explosion d'applaudissemens.) Je suis heureux et fier de pouvoir le nommer mon ami; le plaisir que j'ai à le voir est d'autant plus grand, que je le vois ici entouré d'hommes libres et indépendans. Mais ce n'est pas moi seulement, tous nous devons nous féliciter de l'avoir parmi nous, car si jamais homme a mérité, par ses vertus et son infortune, l'estime du monde civilisé, c'est bien certainement mon ami le prince Adam Czartoryski. (Tonnerre d'applaudissemens.) Portons un toast à l'honneur de cette illustre victime de l'oppression, et témoignons-lui toute notre sympathie pour ses malheurs. Cette manifestation de la part d'une assemblée d'hommes libres aura du retentissement en Europe et le bruit en parviendra jusqu'au trône du Czar. Mes votes au Parlement, relatifs à la question polonaise, ont été traduits dans toutes les langues du monde civilisé, et la manière dont ils ont été accueillis par les peuples libres me donnent l'espoir flatteur que mes efforts n'ont pas été sans succès. (Applaudissemens.) Mes opinions sur cette question n'ont pas changé; elles sont les mêmes maintenant que je suis au pouvoir, qu'elles étaient ci-devant, et j'espère vivre assez long-temps pour voir la Pologne rendue à son indépendance, à sa gloire et à son bonheur. Je porte la santé du prince Czartoryski. » (Applaudissemens bruyans et prolongés.)

Le prince Czartoryski se lève; il est accueilli par de très vifs applaudissemens, et dit : « Messieurs, je réclame d'abord votre indulgence pour le peu d'habitude que j'ai de m'exprimer dans une langue qui m'est étrangère; quel que soit d'ailleurs l'idiome que je choisisse, je ne pourrai jamais vous exprimer suffisamment combien mon cœur est touché

de vos manières flatteuses et amicales, et surtout des sentimens de sympathie que vous avez bien voulu témoigner pour ma malheureuse patrie. Je me réjouis de l'estime que vous manifestez pour votre représentant M. Cutlar Fergusson, pour un des amis et des défenseurs les plus zélés de la cause polonaise. C'est avec empressement que j'ai interrompu ma course pour me rendre au milieu de vous, car je désirais vivement joindre au tribut d'éloges que vous destiniez à votre digne représentant, celui de la reconnaissance de mes compatriotes. Il a été le premier à appeler l'attention du peuple anglais sur les souffrances affreuses et non méritées de la nation polonaise, sur la violation des traités les plus solennels et de toutes les lois de la justice, comme sur l'impassibilité des gouvernemens européens, qui, en présence de la ruine de la Pologne, ont quitté les voies d'une politique noble et prévoyante. C'est grâce à la persistance de ses efforts que l'Europe civilisée a fini par reconnaître que son honneur, son intérêt, sa sécurité, exigeaient la restauration d'une Pologne indépendante; c'est grâce à lui et à ses nobles paroles que s'est éveillée en faveur de ma malheureuse patrie, en France comme en Angleterre, une sympathie puissante et qui s'augmente chaque jour. Ces sentimens de deux grands peuples se sont manifestés dans les protestations des gouvernemens et dans les votes des chambres représentatives.

» Les éloquens discours prononcés en faveur de notre cause par mon respectable ami ont été traduits dans toutes les langues : ils ont été répandus sur tous les points de l'Europe civilisée, ils ont pénétré dans les provinces les plus éloignées, les mieux surveillées de la Pologne, dans l'Ukraine, dans la Lithuanie; ils parcourent la Pologne. Ils se sont glissés jusque dans les cachots, jusqu'au fond des mines de Sibérie. Partout lus et relus, et arrosés de larmes de joie, ils ont été comme un baume pour les cœurs des malheureux Polonais, gémissant sous le poids de l'oppression. Ils leur ont prouvé que s'ils souffrent, leurs souffrances sont connues de l'Europe, et qu'ils peuvent encore tourner avec confiance et espoir leurs regards vers l'avenir. Vous qui connaissez si bien, Messieurs, les nobles qualités de votre représentant, vous ne serez point surpris de l'affection que lui portent mes compatriotes. Notre reconnaissance s'étend aussi à vous, braves électeurs, pour avoir à plusieurs reprises honoré de vos suffrages et envoyé au Parlement cet habile, sincère et constant défenseur des droits et de l'indépendance des nations. (Applaudissemens.) Oui, Messieurs, il m'est doux d'affirmer

ici devant les commettans de M. Fergusson, que son nom est gravé dans le cœur de chaque Polonais, et que nos annales le signaleront à la reconnaissance et à la vénération de nos arrières neveux. (Nouveaux applaudissemens.) Je profite de cette circonstance pour vous demander la permission d'offrir le témoignage de notre gratitude au respectable collègue de M. Fergusson, lord Dudley Stuart, que vous voyez à côté de moi, et qui, de concert avec votre représentant, a également plaidé avec chaleur la cause de la Pologne. Qu'il me soit permis de lui offrir ici nos actions de grâce pour ses nobles et heureux efforts à l'effet d'obtenir, de la part du gouvernement anglais, une assistance pour les malheureux Polonais qui, forcés de quitter leur sol natal et gémissant sous le poids de leur infortune, sont venus chercher appui et secours sur la terre riche et hospitalière de la Grande-Bretagne. Le noble lord a le plus efficacement contribué à la protection dont maintenant ils jouissent. Son nom, béni en Pologne par toutes les familles qui lui doivent la conservation de leurs enfans proscrits, s'associera désormais dans nos affections comme dans notre reconnaissance à celui de votre digne mandataire.

» J'ai visité l'Ecosse pour la première fois il y a quarante ans. Alors ma patrie était libre, indépendante, puissante et heureuse. Alors elle offrait au monde le glorieux exemple d'une réforme aussi sage que libérale, d'une constitution saluée par l'approbation de l'Europe et d'un des hommes d'État les plus célèbres, votre compatriote Edmond Burke. Nous ne prévoyions pas alors ces bouleversemens politiques qui depuis ont ébranlé l'édifice européen jusque dans ses fondemens, et livré mon malheureux pays à la spoliation de ses perfides et insatiables voisins. Maintenant que je me retrouve parmi vous, combien la situation respective de nos deux nations est changée. J'admire votre bien-être, vos lumières, votre bonheur. Vous devez vos progrès et votre prospérité à votre haute moralité, et à votre amour pour une sage liberté; tandis que nous, c'est à une sauvage férocité, à l'astuce et à un système constant de persécutions que nous devons notre misère et notre abaissement. La perte de notre indépendance, jointe aux rigueurs auxquelles on nous a livrés, en nous privant de toute garantie contre le pouvoir, ont étouffé chez nous tous les germes de bien-être national.

» Mais cette cruelle persistance dans la tyrannie n'a pas atteint le but que se proposaient nos oppresseurs. Elle n'a

pu éteindre dans le cœur du Polonais cette haine, cette indignation contre nos tyrans, que fortifie la résolution unanime de tout tenter pour secouer leur joug odieux. Cette résolution est maintenant plus vivace, plus arrêtée que jamais, et même ceux de nos compatriotes dont le patriotisme avait été jadis accusé de mollesse sont aujourd'hui aussi ardens que les autres dans leur haine contre la Russie. Il n'est pas un Polonais qui ne nourrisse l'espoir de la liberté, et qui n'attende le jour où il pourra briser les chaînes de sa patrie et la voir remonter au rang des nations indépendantes. (Applaudissemens.) Au milieu des tourmens du martyre, l'espoir n'abandonne point mes compatriotes. Ils ont foi dans la justice de la Providence, et croient avec confiance que l'intérêt bien entendu des nations, leur raison et leur intelligence éclairées, parviendront à fonder les destinées de l'humanité sur des bases plus justes et plus durables. »

Ici le prince Czartoryski expose quelques vues sur la prospérité commerciale et politique de l'Angleterre, prospérité qui sera toujours menacée, aussi long-temps que l'ambition de la Russie ne rencontrera pas d'obstacle, et aussi long-temps que les cabinets de l'Europe continueront à considérer le développement de cette puissance incessamment envahissante avec une résignation aveugle et apathique.

« L'honneur, continue-t-il, la prospérité, la puissance de la Grande-Bretagne, sont intéressés à ce que les nations qui l'entourent soient libres et heureuses. Que l'exemple de la malheureuse Pologne lui apprenne à connaître la perfidie et l'avidité de la Russie. J'espère, grâce à la protection divine, que le développement des lumières, la propagation des principes de liberté, que la sympathie toujours croissante des nations de l'Europe, éveilleront l'activité des cabinets; j'espère que, par leur sagesse, leur prévoyance et l'efficacité de leurs mesures, la Pologne s'affranchira du joug qui l'opprime, et remontera au rang des nations libres et indépendantes. »

Ce discours a été suivi d'un tonnerre d'applaudissemens. M. Fergusson a porté ensuite la santé du comte Ladislas Zamoyski, officier très distingué de l'armée polonaise. Quelques mots de remerciemens ont été prononcés par le comte, à la suite de ce toast accueilli avec empressement.

Le président a proposé alors un toast en l'honneur de lord Dudley Stuart. Celui-ci après avoir témoigné sa reconnaissance pour l'accueil favorable qui lui a été fait dès son entrée en Ecosse, son pays natal, dont les circonstances l'ont tenu éloigné depuis nombre d'années, continue ainsi :

« L'illustre hôte que vous avez convié à la fête d'aujourd'hui a bien voulu me nommer ami de la Pologne; je dois cette qualification honorable beaucoup plus à son amitié qu'à mon mérite. J'ai étudié les annales de cette noble et malheureuse nation, l'affreux sort qu'elle éprouve de la part de ses barbares oppresseurs, et j'aurais honte de moi-même, si je n'éprouvais pour elle la sympathie la plus profonde. J'ai suivi toutes les phases de la dernière lutte des Polonais avec la plus douloureuse anxiété ; cette lutte qui a ébranlé l'empire de Russie aurait eu, j'en suis intimement convaincu, une issue favorable, si l'Angleterre et la France étaient intervenues comme l'honneur et la politique l'exigeaient. Elle se serait terminée heureusement, alors même qu'on se serait borné à forcer les puissances voisines à garder une stricte neutralité. Oui, si la Pologne a succombé, il faut l'attribuer moins à la supériorité de la Russie, qu'à la conduite insidieuse de quelques autres puissances. Bien que la Russie ait poussé au combat toutes ses hordes innombrables, la Russie a été vaincue dans cent combats. (Grands applaudissemens.) Et, je le répète, si ce n'était la Prusse, la Pologne aurait fini par triompher.

» J'ai vu avec plaisir les efforts de mon ami Fergusson en faveur des Polonais; je les ai secondés de mon mieux. Si j'ai pu servir utilement les Polonais, je m'en félicite. Mon ami, le prince de Czartoryski, a bien voulu faire mention de la part que j'ai eue dans le vote des subsides accordés aux réfugiés qui ont réclamés notre hospitalité. Oui, j'ai réussi, dans la dernière session du parlement, à leur assurer un fonds de secours; mais je regrette que ce fonds soit si peu important, qu'il soit moindre que celui qu'on accorde ailleurs aux Polonais, et que l'Angleterre ait alloué à d'autres réfugiés politiques, et nommément aux Espagnols, plus qu'elle n'a donné aux Polonais. (Écoutez, écoutez.) Je ne ferai tort ni aux Espagnols ni à d'autres réfugiés, en soutenant qu'aucun d'eux n'avait autant de droit à réclamer notre appui que les Polonais. L'exiguité de la somme votée ne doit être attribuée qu'à l'esprit de sévère économie qui caractérise le présent ministère. Mais si nous considérons combien il y a parmi les exilés d'individus que leur position sociale avait habitués à une vie agréable, aisée, nous regretterons du moins que le gouvernement n'ait pas voulu assigner aux officiers plus de dix shellings par semaine. Si le subside accordé eût été doublé ou triplé, personne, d'un bout à l'autre de la Grande-Bretagne, ne se serait plaint, et tout le monde, au contraire, se serait réjoui d'une plus grande sympathie témoignée à la cause polonaise. Quoi qu'il

en soit, le vote même de ces subsides, quelque peu considérables qu'ils soient, a dû déplaire aux oppresseurs de la malheureuse Pologne. Il faut qu'à cette occasion je vous rende compte, Messieurs, d'un fait qui vous intéressera. J'avais prévenu l'administration que je renouvellerais ma motion relative aux subsides polonais. On me répondit que l'opinion publique avait fait à cet égard tant de progrès que le gouvernement prendrait l'initiative et proposerait lui-même ces subsides au Parlement. Depuis que mon respectable ami Fergusson est entré au ministère, je suis assuré que le gouvernement ne manquera pas de mettre à profit chaque circonstance opportune dans l'avenir, pour assister la Pologne dans sa lutte d'indépendance. Dès sa première jeunesse, mon ami a toujours été défenseur de la liberté. Il a souffert pour la manifestation de ses principes et il a persévéré. Vous avez entendu parler de lui, même loin de vous; vous avez apprécié son éloquence, son amour du travail, sa rigide probité comme magistrat, et à son retour parmi vous, vous l'avez honoré de votre choix. Non, ce n'est ni ses efforts pour la réforme de nos institutions, ni ses plaidoiries, ni ses travaux politiques, c'est la défense de la cause polonaise, c'est elle qui a rendu son nom européen. (Grands applaudissemens.) Il s'est levé en plein Parlement toutes les fois qu'il a cru qu'on pourrait obtenir des succès par la voie des représentations. Mais que peuvent des représentations sur l'esprit d'un despote, si elles ne sont suivies de menaces, et la menace soutenue par la force matérielle? L'oppression dure en Pologne dans tout ce qu'elle a de cruel. Vous avez entendu parler d'enfans violemment arrachés à leurs parens, à leurs familles. Cela paraissait incroyable; moi-même j'ai dû l'entendre cent fois avant d'y croire. La chose est vraie, par trop vraie. Des milliers d'enfans polonais ont été enlevés sous le prétexte que le despote russe voulait donner ses soins à des orphelins. Que dirait-on en Écosse si on vous arrachait vos enfans pour les confier à des tuteurs barbares, dans la vue d'éteindre dans leurs âmes tout sentiment d'indépendance et d'attachement au sol natal? Tel est néanmoins le sort des enfans polonais, et chaque année la Pologne se dépeuple de sa jeunesse. La religion même n'est pas respectée. On impose au peuple une religion étrangère. La nation Écossaise, si religieuse par sentiment, concevra toute l'horreur d'un joug pareil. (Applaudissemens.) Oui, vous le comprendrez... vous apprécierez l'attentat du tyran, vous, dont les ancêtres ont lutté pour la

foi, ont souffert pour elle, et ont fini par triompher. (Redoublement d'applaudissemens.)

» Ces affreux détails, dont je vous garantis solennellement l'exactitude, étaient mis en doute à l'époque des motions de mon respectable ami, sir Robert Peel, et d'autres se contentèrent de dire alors que s'ils étaient vrais, la chose était horrible. Depuis ce temps, sir Robert Peel a eu les moyens de vérifier les faits, et quand nous l'avons provoqué dernièrement à les nier, il a gardé le silence. J'attribue ce changement à la circonstance d'un consul que le gouvernement anglais s'est enfin décidé à accréditer à Varsovie: ce consul est un homme actif; il faut ajouter foi à ses rapports. J'ai la conviction que si la symphatie est déjà grande chez nous pour les souffrances de la Pologne, elle serait dix fois plus vive si nous étions à même de connaître réellement et officiellement les nombreuses rigueurs exercées en Pologne. J'espère que notre gouvernement aura des consuls sur tout le territoire de ce pays, et que des renseignemens exacts sur sa situation influeront si puissamment sur l'appréciation de sa cause et sur l'idée que nous devons avoir de l'importance d'une Pologne indépendante, que dorénavant nous ne négligerons aucune circonstance pour aider les Polonais à recouvrer leur nationalité. Je rougis pour l'Angleterre quand je pense à son indifférence durant la dernière lutte polonaise; mais qu'une occasion se présente, et elle se présentera immanquablement, nous agirons avec plus de dignité. (Applaudissemens.) Excusez la longueur de mon discours. (De nombreuses voix: Continuez, continuez.) La cause polonaise m'entraîne, et je ne saurais admettre que l'Angleterre abandonne la Pologne à son malheureux sort. Je ne suis pas un provocateur de guerre; mais je suis persuadé que nous aurions sauvé la Pologne si nous avions pris seulement une attitude honorable: notre faute à cet égard est impardonnable. Si je ne suis pas pour la guerre, je ne la crains pas; nous n'avons jamais été mieux préparés pour elle. L'argent est la première condition pour qu'une guerre se fasse avec succès, et le pays est dans un état prospère. Notre armée bien exercée pourrait facilement être décuplée; notre flotte est plus nombreuse et mieux organisée que jamais. Nous sommes donc dans un état respectable qui nous permet de faire la guerre contre telle puissance que ce soit, et même contre toutes ensemble. (Grands applaudissemens.) La France est avec nous; elle est comme nous occupée de réformes et d'améliorations: elle les obtiendra successivement. Et si, dans une époque bien connue, nous avons lutté contre tout le monde, combien il

nous serait plus facile à présent de combattre les barbares du nord. J'ai abusé de votre patience (non, non ;) c'est à mon sujet qu'il faut s'en prendre. Quand je pense que je me trouve et que je suis si bien accueilli dans mon pays natal, puis-je oublier que mes dignes amis sont des réfugiés, des bannis condamnés à mort ? Vous avez entendu parler des immenses domaines que l'on a ravis au prince de Czartoryski, ici présent ; mais on ne vous a pas informé qu'il a été traduit en justice, que le cruel oppresseur a formé à cet effet un tribunal spécial composé de ses créatures, et que ce digne et respectable citoyen, notre ami à nous tous, a été condamné à la mort ; condamnation qui serait immédiatement exécutée si jamais il mettait le pied sur le sol polonais, de sorte qu'il perdrait la vie pour avoir voulu défendre les droits d'une patrie que ce monstre, car comment le qualifier autrement ? avait juré de respecter. (Écoutez, écoutez.) Associez-vous donc à moi pour dire et répéter avec notre pacte national :

“ Lay the proud usurper lou. ”

A bas l'usurpateur superbe ! (Applaudissemens prolongés.)

» Je termine en exprimant le vœu que toute nation jouisse pleinement de ses droits, et que tout tyran éprouve le sort qu'il mérite. »

Ce toast a été accueilli avec le plus vif enthousiasme.

— Le 28 octobre, une députation de la ville de Dumfries a offert le droit de cité au prince de Czartoryski et au comte Zamoyski.

CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DU 29 NOVEMBRE.

Tandis que, dans la Pologne asservie, l'usurpateur assouvissait sa rage sur une population désarmée et insultait à de nobles vaincus, nous avons vu avec intérêt les victimes du désastre national, les refugiés polonais célébrer la commémoration du jour glorieux de leur dernière révolution. Conformément au caractère grave et religieux de leur nationalité, c'est d'abord dans le temple du Seigneur qu'ils se sont réunis. A l'église Saint-Germain-des-Prés, à côté de la tombe de Jean Casimir, un service solennel a été célébré par un aumônier polonais. Tout ce qu'il y a de réfugiés polonais, à Paris, civils et militaires, hommes et femmes, vieillards, adultes et enfans, tous y étaient réunis pour rendre hommage à la foi de leurs pères et aux souvenirs de leur histoire. Pendant l'office, une

quête a eu lieu pour les pauvres. Mademoiselle Joséphine Jomaszewska, fille du député polonais de ce nom, qui en avait été chargée par ses parens, a été assistée par le vénérable général Sierawski. Le contraste des cheveux blancs du noble guerrier et de la figure pleine de candeur et d'innocence de la jeune polonaise a ému tous les assistans. La cérémonie s'est terminée par une prière nationale dite à haute voix par l'officiant et répétée par l'assemblée, adressée au Dieu de miséricorde pour une patrie malheureuse et asservie, que son bras tout puissant peut relever et rendre à son antique splendeur.

Le même jour, la société littéraire polonaise a tenu, conformément à ses statuts, une séance de commémoration. Trois discours ont été prononcés; le premier par le vice-président, le comte Louis Plater, le second par le vénérable Niemcewicz, le troisième par Étienne Witwicki. La réunion était très nombreuse, et l'on ne s'est point séparé sans se jurer mutuellement fidélité à la cause nationale, union fraternelle et haine au tyran de la patrie.

Le soir du même jour a été dignement couronné par une grande réunion de tous les réfugiés polonais demeurant à Paris, tenue sous la présidence de M. de Lasteyrie, ami et successeur de Lafayette, de ce fidèle ami de la Pologne. Les discours qui ont été prononcés ont été tous marqués au même coin: tous ont porté le même caractère vraiment national et vraiment polonais. Égards pour le pays hospitalier qui accueille les Polonais, fusion de toutes les nuances d'opinion dans un seul sentiment universel, celui d'une résistance noble et persévérante au pouvoir usurpateur du Czar; voilà quelle a été la tendance générale de toutes les allocutions successives tenues en français et en polonais par MM. de Lasteyrie, le palatin Ostrowski, le général Dwernicki, M. Szaniechi, député et ministre de la Justice, le général Soltyk, MM. Sarrans, Chodzko, Grzymala, et plusieurs autres orateurs. C'est ainsi que les Polonais ont répondu en France d'une manière digne d'eux et de leur cause, à la sortie véhémente et inconsidérée du Czar à Varsovie. C'est ainsi que le caractère national polonais saura toujours et partout se maintenir contre toutes les agressions et toutes les tentatives du pouvoir injuste et barbare qui a usurpé la domination de la Pologne.

REVUE BRITANNIQUE ET ÉTRANGÈRE.

Nous ne pouvons négliger de signaler dans notre chronique, parmi les faits importans, l'apparition d'un nouvel écrit pé-

riodique intitulé : *Revue Britannique et Etrangère* ou *Journal Européen trimestriel.* Ce nouveau journal a publié son second numéro le 1er octobre. Le premier numéro avait paru le 1er juillet. Rien ne prouve mieux le progrès de l'opinion en Angleterre, en faveur de la cause polonaise, que la tendance et le succès de l'ouvrage dont nous parlons. Voués aux intérêts de liberté générale et à la politique européenne, les directeurs de la *Revue Britannique et Etrangère* embrassent tous les pays, tous les peuples. Dans ce nombre, ils n'oublient point la Pologne, et ce pays est considéré par eux non seulement sous le point de vue de l'humanité et de la justice, mais sa restauration est traitée comme nécessaire pour assurer à l'Angleterre et aux puissances de l'Occident la tranquille jouissance de leurs institutions libres. C'est, disent les directeurs dans leur prospectus (1), « c'est comme amis de la liberté, autant » que de l'humanité, que nous désirons que l'asservissement » de la Pologne puisse être vengé et qu'un exemple de justice » remplace, quoique tardivement, celui d'un crime impuni. » Honneur à l'opinion qui a su amener un résultat pareil! honneur aux hommes généreux qui ont contribué en grande partie à produire cet effet et qui ne se lassent point de diriger et d'éclairer cette opinion au profit d'une nation digne d'un meilleur sort!

Pour faire apprécier à nos lecteurs l'intérêt du journal dont nous faisons mention, nous allons signaler ici les articles que renferme le premier numéro, celui de juillet, en remettant le sommaire du second à notre publication prochaine.

1. Prospectus.
2. Introduction.
3. Adresse à ses concitoyens par le comte Rœderer.
4. Troisième réunion annuelle de la société des amis de la Pologne.
   Correspondance de cette société.
   Le Polonais.
   La Chronique de l'Emigration.
5. Premier rapport du comité chargé de l'enquête relative aux corporations municipales d'Angleterre et du pays de Galles, avec appendices et annexes.
6. Angleterre, France et Turquie, 5e édition.
   Le sultan Mahmoud et Mehemet-Ali, 3e édition.

(1) V. la *Revue Britannique et Etrangère*, n° 1, page 3 du Prospectus.

Angleterre, Irlande et Amérique, 3e édition.
Russie et Turquie.
7. Rapport de l'association Britannique.
8. Discours de lord Brougham sur les taxes proposées dans la chambre haute.
9. Défense de l'Eglise par lord Henleg avec annexes.
10. Machine d'impression.
11. Traité signé à Londres le 22 avril 1834 entre l'Angleterre, l'Espagne, la France et le Portugal, avec les articles additionnels.
12. Adresse de Sir Robert-Peel aux électeurs de Temwork.
13. Post-Scriptum.

NOUVELLES DIVERSES.

L'anniversaire du 29 novembre a été célébré dans plusieurs villes de France, en Angleterre, en Belgique et en Suisse. Partout une même indignation a flétri le discours barbare de l'autocrate; partout les mêmes vœux ont été faits pour la prochaine renaissance de la Pologne.

L'enlèvement des enfans, nous en avons la certitude, continue à décimer la Pologne. Cette mesure atroce s'effectue systématiquement; on enlève chaque année un certain nombre d'enfans. Nous donnerons des détails à ce sujet dans notre prochaine livraison.

— Les relations diplomatiques entre l'Angleterre et le duché de Modène sont rompues. Sir Hamilton Seymour, qui était accrédité près des cours de Modène et de Florence, a reçu l'ordre de cesser tout rapport avec la première, jusqu'à la suppression des journaux censurés qui sont injurieux pour la Grande-Bretagne, ou à la mise en jugement de leurs rédacteurs.

— Le choléra fait de grands progrès dans le nord de l'Italie.

QUE.

1835

ET DES

j'insérai d
et le Dest
e des chose
ance du D
s un homn
Russie.
très éloig
ourrait se
ez de valeu
ion, pour

à la tête
on d'aven
algré ses
sitôt, dép
ole.

ntituler,
e; car c'es
a noble n
e l'influenc
cle *la Prov*
loi histori
humaines
âtre de l'h
e savons,
ard : les fa
faits du n

Maho … Pologne, la
Finla … eur suédois
ayant … n d'un mo-
nume … passade n'a-
t-elle … la part des
repré … ecdote sans
enseig … it possible ?
Oubli … d'ours mos-
covite … uva naguère
une n … lutte la plus
nation … plus terrible
qui a … livrait hier
dans … aujourd'hui
un *dé* …

La … ppresseurs ;
car il … le vie ; oui,
car à … n'engloutît,
jusqu … yse ? Un dé-
sert ! … enez-en, de
quelq … professent la
foi d … npérial ni la
pusill … s de se dé-
vouer … vent. Désert
myste … vivans, et la
croix … rment cette
chaîn … uquel notre
coupa …

En … dre une part
décisi … ent les vœux
de ta … e au vent de
la ma … sonner, que
ferait … nce de l'An-
gleter … dimenter Ni-
colas … fatigués du
chemi … ndrions-nous